



Annuaire général 2020-2021  
**École de santé  
publique**  
Études supérieures

Université   
de Montréal **et du monde.**

[registraire.umontreal.ca](http://registraire.umontreal.ca)

## Table des matières

Introduction	12-1
--------------	------

### **GESTION, ÉVALUATION ET POLITIQUE DE SANTÉ**

2-053-1-2 D.E.S.S. en santé numérique	12-2
2-053-6-2 Microprogramme de deuxième cycle en santé numérique	12-3
2-770-1-1 Maîtrise en administration des services de santé (M. Sc.)	12-3
2-631-1-1 Maîtrise en administration des services de santé, option gestion des services infirmiers (M. Sc.)	12-7
2-770-1-3 D.E.S.S. en administration des services de santé	12-8
2-770-1-5 Maîtrise en évaluation des technologies de la santé (M. Sc.)	12-10
2-770-1-6 Diplôme complémentaire en gestion du système de santé	12-11
2-770-6-0 Microprog. de deuxième cycle en administration des services de santé	12-12
2-770-6-2 Microprogramme de deuxième cycle en gestion du changement et responsabilité populationnelle	12-12
2-770-6-3 Microprogramme de deuxième cycle en gestion de la qualité et de la sécurité des patients	12-13
2-771-1-1 D.E.S.S. en évaluation des technologies de la santé	12-14
2-771-6-0 Microprog. de deuxième cycle en évaluation des technol. de la santé	12-14
3-770-1-0 Diplôme compl. en analyse et évaluation des interventions en santé	12-15
3-770-6-0 Microprogramme de troisième cycle en analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé	12-15

### **MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE - SANTÉ PUBLIQUE**

2-481-1-3 Maîtrise en épidémiologie (M. Sc.)	12-16
2-481-6-2 Microprogramme de deuxième cycle en recherche interdisciplinaire en santé de la reproduction	12-17
2-481-6-3 Microprogramme de deuxième cycle en épidémiologie et contrôle des infections	12-17
2-481-6-4 Microprogramme de deuxième cycle en santé publique	12-18
2-481-6-5 Microprogramme de deuxième cycle en santé publique pour cadres et professionnels en exercice	12-19
2-488-6-1 Microprogramme de deuxième cycle en santé mondiale	12-

... suite

Information à jour le 11 août 2020

## **MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE - BIOÉTHIQUE**

2-495-1-0	D.E.S.S. en bioéthique	12-20
2-495-1-1	Maîtrise en bioéthique (M.A.)	12-21
2-495-6-0	Microprogramme de deuxième cycle en bioéthique	12-23
3-495-1-0	Doctorat en bioéthique (Ph. D.)	12-24

## **SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ AU TRAVAIL**

2-410-1-2	D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes	12-24
2-486-1-2	D.E.S.S. en toxicologie et analyse du risque	12-25
2-488-1-0	Maîtrise en santé environnementale et santé au travail (M. Sc.)	12-26
2-488-1-1	D.E.S.S. en hygiène du travail	12-29
2-488-1-2	D.E.S.S. en santé environnementale mondiale	12-29
2-488-6-0	Microprogramme de deuxième cycle en santé environnementale et santé au travail	12-30

## **SANTÉ PUBLIQUE**

2-481-1-4	Maîtrise en santé publique (M. Sc.)	12-31
2-481-1-5	D.E.S.S. en santé publique	12-34
3-481-1-1	Doctorat en santé publique (Ph. D.)	12-35
3-481-1-7	Diplôme d'études professionnelles approfondies en santé publique	12-38
3-631-6-0	Microprogramme de troisième cycle en leadership appliqué à la santé	12-40

## ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Information à jour le 11 août 2020

## INTRODUCTION

### La santé publique, c'est la santé de tous, partout, en tout temps

Tabagisme, vaccination, gestion des catastrophes, organisation des services de santé, pollution, éthique, etc. Les professionnels de la santé publique agissent sur tout ce qui influence directement ou indirectement la santé au quotidien.

### Pour une société plus équitable

En favorisant une meilleure santé pour tous, les professionnels et les chercheurs de la santé publique participent à l'édification d'un monde plus juste.

### Une perspective mondiale

Les dimensions économiques, sociales et politiques de la mondialisation façonnent la santé à l'échelle de la planète. Pour faire face aux enjeux liés à la mondialisation, notre Unité de santé internationale met sur pied des projets de coopération internationale en santé depuis plus de 25 ans, contribuant de manière importante à l'amélioration de la santé dans le monde.

### Tous les chemins mènent à la santé publique

Comme la santé publique est un domaine très large, nos étudiants présentent des profils extrêmement variés, issus de formations en sciences humaines et sociales, en chimie, en biologie, en communication, en mathématiques, en gestion, en médecine, en sciences infirmières, en médecine vétérinaire, etc.

## COORDONNÉES GÉNÉRALES

École de santé publique  
7101, avenue du Parc, 3e étage  
Montréal (Québec) H3N 1X9

### Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé

Courriel : [dasum@mdas.umontreal.ca](mailto:dasum@mdas.umontreal.ca)  
Tél. : 514 343-6170

### Département de médecine sociale et préventive

Courriel : [misp@mdsopc.umontreal.ca](mailto:misp@mdsopc.umontreal.ca)  
Tél. : 514 343-6139

### Département de santé environnementale et santé au travail

Courriel : [info@dsest.umontreal.ca](mailto:info@dsest.umontreal.ca)  
Tél. : 514 343-6134  
Programme de Ph.D. en santé publique  
Courriel : [admissions-3ecycle@espum.umontreal.ca](mailto:admissions-3ecycle@espum.umontreal.ca)  
Tél. : 514 343-5662

### Bureau du doyen

Téléphone : 514 343-6622

## DIRECTION

### Doyen par intérim : Pierre Fournier

Vice-doyen aux études : Régis Blais  
Vice-doyen à la recherche : Lise Gauvin  
Vice-doyenne à la vie étudiante et Secrétaire de faculté : Michèle Rivard  
Directrice administrative : Louise Bossé  
Directrice, Départ. de gestion, d'évaluation et de politique de santé : Carl-Ardy Dubois  
Directrice, Département de médecine sociale et préventive : Christina Zarowsky  
Directeur, Département de santé environnementale et santé au travail : Michèle Bouchard

## LISTE DE PROGRAMMES

### DÉPARTEMENT DE GESTION, D'ÉVALUATION ET DE POLITIQUE DE SANTÉ

**D.E.S.S. en santé numérique** 2-053-1-2

**Microprogramme de deuxième cycle en santé numérique**  
2-053-6-2

**Maîtrise en administration des services de santé** 2-770-1-1

Options :

Gestion du système de santé  
Santé mondiale  
Utilisation de la recherche pour l'amélioration des services de santé  
Évaluation des services, organisations et systèmes de santé  
Analyse des organisations et systèmes de santé  
Gestion de la qualité et de la sécurité des patients  
Gestion des services infirmiers 2-631-1-1

**D.E.S.S. en administration des services de santé** 2-770-1-3

Options :

Gestion du système de santé  
Personnes âgées dépendantes  
Utilisation de la recherche pour l'amélioration des services de santé  
Évaluation des services, organisations et systèmes de santé  
Gestion de la qualité et de la sécurité des patients  
Maîtrise en évaluation des technologies de la santé 2-770-1-5

Options :

Producteur d'évaluation  
Utilisateur de résultats d'évaluation

**Diplôme complémentaire en gestion du système de santé**  
2-770-1-6

Options:

Évaluation  
Santé et Société  
Santé mondiale

**Microprogramme de deuxième cycle en administration des services de santé** 2-770-6-0

**Microprogramme de deuxième cycle en gestion du changement et responsabilité populationnelle** 2-770-6-2

**Microprogramme de deuxième cycle en gestion de la qualité et de la sécurité des patients** 2-770-6-3

**D.E.S.S. en évaluation des technologies de la santé** 2-771-1-1

**Microprogramme de deuxième cycle en évaluation des technologies de la santé** 2-771-6-0

**Diplôme complémentaire en analyse et évaluation des interventions en santé - AnÉIS** 3-770-1-0

**Microprogramme de troisième cycle en analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé - AnÉSOSS** 3-770-6-0

### DÉPARTEMENT DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE

**D.E.S.S. en santé communautaire** 2-481-1-2

**Maîtrise en épidémiologie** 2-481-1-3

**Microprogramme de deuxième cycle en recherche interdisciplinaire en santé de la reproduction** 2-481-6-2

**Microprogramme de deuxième cycle en épidémiologie et contrôle des infections** 2-481-6-3

**Microprogramme de deuxième cycle en santé publique** 2-481-6-4

**Microprogramme de deuxième cycle en santé publique pour cadres et professionnels en exercice** 2-481-6-5

**Microprogramme de deuxième cycle en santé mondiale** 2-488-6-1

**D.E.S.S. en bioéthique** 2-495-1-0

**Maîtrise en bioéthique** 2-495-1-1

**Microprogramme de deuxième cycle en bioéthique** 2-495-6-0

**Doctorat en bioéthique** 3-495-1-0

#### DÉPARTEMENT DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ AU TRAVAIL

**D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes** 2-410-1-2

**D.E.S.S. en toxicologie et analyse du risque** 2-486-1-2

Options :

Analyse du risque  
Toxicologie générale

**Maîtrise en santé environnementale et santé au travail** 2-488-1-0

Options :

Analyse du risque  
Toxicologie générale  
Environnement, santé et gestion des catastrophes  
Santé environnementale mondiale  
Hygiène du travail

**D.E.S.S. en hygiène du travail** 2-488-1-1

**D.E.S.S. en santé environnementale mondiale** 2-488-1-2

**Microprogramme de deuxième cycle en santé environnementale et santé au travail** 2-488-6-0

#### ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE (ESPUM)

**Maîtrise en santé publique** 2-481-1-4

Options :

Recherche  
Promotion de la santé  
Santé environnementale  
Santé mondiale  
Systèmes et politiques de santé  
Surveillance épidémiologique  
Une seule santé

**D.E.S.S. en santé publique** 2-481-1-5

**Doctorat en santé publique** 3-481-1-1

Options :

Épidémiologie

Promotion de la santé  
Toxicologie et analyse du risque  
Santé mondiale  
Systèmes, organisation et politiques de santé

**Diplôme d'études professionnelles approfondies en santé publique** 3-481-1-7

Options :

Analyse et management des systèmes de santé  
Analyse du risque et toxicologie  
Épidémiologie  
Santé mondiale

**Microprogramme de troisième cycle en leadership appliqué à la santé** 3-631-6-0

#### DÉPARTEMENT DE GESTION, D'ÉVALUATION ET DE POLITIQUE DE SANTÉ

Programme 2-053-1-2

Version 00 (A19)

**D.E.S.S. en santé numérique**

#### OBJECTIFS

Le but de ce programme est de développer chez les étudiants des compétences en lien avec la conception et l'analyse des systèmes d'information en santé, ainsi que les technologies de l'information en santé, afin de contribuer à la transformation numérique des organisations de santé et des pratiques en santé.

#### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

##### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en santé, le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la des Études supérieures et postdoctorales.
- Être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle en sciences de la vie ou de la santé, sciences de l'administration, ou l'équivalent.
- Avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé numérique sont en anglais.

##### 1.1. Connaissances préalables requises

Le candidat doit avoir suivi le cours ASA 6754 Système de santé et santé des populations ou l'équivalent ou posséder une expérience d'au moins 3 ans dans le système de santé. En l'absence de ce cours ou de l'expérience pertinente, 3 crédits de cours s'ajouteront à la scolarité dès son premier trimestre.

##### 1.2 Document additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae

##### 2. Statut

Temps partiel et plein temps.

##### 3. Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres à plein temps et la scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de la première inscription.

##### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences

transversales par le biais des activités suivantes :

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

### Segment 70

La répartition des crédits de ce programme est la suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6708	3	Technologies de l'information en santé
ASA 6768	3	Analyse des systèmes d'information en santé
ASA 6769	3	Gestion et visualisation des données en santé
DRT 6601	3	Droit numérique et santé
SCI 6137	3	Architecture d'information et expérience utilisateur

#### Bloc 70B Implantation, performance et évaluation

*Option - Maximum 15 crédits.*

ASA 6618	3	Information/outils/méthodes qualité/performance
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
ASA 6764	3	Gestion de projets et changement organisationnel
ASA 6765	3	Pratique de gestion fondée sur données probantes
ASA 6766	3	Gestion des opérations et gestion de la qualité

#### Bloc 70C Analytique et science des données

*Option - Maximum 15 crédits.*

*Veillez noter que le choix du cours IFT 6501 implique de faire les 2 cours de 1 crédit du bloc 70D.*

IFT 6501	4	Traitement informatique des mégadonnées
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
MSO 6611	3	Analyses longitudinales et multi-niveaux
MSO 6624	3	Science des données de santé publique
PHM 6078	3	Introduction à l'inférence causale

#### Bloc 70D Éthique

*Option - Maximum 3 crédits.*

BIE 6501	1	Éthique, santé publique et mégadonnées
BIE 6502	1	Éthique, sciences biomédicales et mégadonnées
BIE 6503	3	Éthique, santé et mégadonnées

---

Programme 2-053-6-2

Version 00 (A19)

---

## Microprogramme de deuxième cycle en santé numérique

---

### OBJECTIFS

Le but de ce programme est de développer chez les étudiants des compétences en lien avec la conception et l'analyse des systèmes d'information en santé, ainsi que les technologies de l'information en santé, afin de contribuer à la transformation numérique des organisations de santé et des pratiques en santé.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

#### 1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle en santé numérique, le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.
- Être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle en sciences de la vie ou de la santé, sciences de l'administration, ou l'équivalent.
- Avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé numérique sont en anglais.

#### Connaissances préalables requises

Le candidat doit avoir suivi le cours ASA 6754 Système de santé et santé des populations ou l'équivalent ou posséder une expérience d'au moins 3 ans dans le système de santé. En l'absence de ce cours ou de l'expérience pertinente, 3 crédits de cours s'ajouteront à la scolarité dès son premier trimestre.

#### 2. Statut

Temps partiel et plein temps.

#### 3. Scolarité

La scolarité minimale exigée est d'un trimestre à plein temps et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la première inscription.

#### 4. Transfert et équivalences

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,0 peut être admis au D.E.S.S. en santé numérique. Une recommandation du responsable des programmes de 2e cycle est alors nécessaire.

L'étudiant pourra faire reconnaître les 15 crédits du microprogramme pour le D.E.S.S.

#### 5. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce microprogramme comporte 15 crédits.

### Segment 70

Les crédits de ce programme sont tous obligatoires.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6708	3	Technologies de l'information en santé
ASA 6768	3	Analyse des systèmes d'information en santé
ASA 6769	3	Gestion et visualisation des données en santé
DRT 6601	3	Droit numérique et santé
SCI 6137	3	Architecture d'information et expérience utilisateur

---

Programme 2-770-1-1

Version 17 (A19)

---

## Maîtrise en administration des services de santé (M. Sc.)

---

### OBJECTIFS

**Options Gestion du système de santé (avec stage ou travail dirigé)**

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière comme gestionnaires, conseillers, analystes ou planificateurs aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche dans le domaine des services de santé et des services sociaux, par la poursuite d'études de 3e cycle.

**Option Santé mondiale (avec mémoire)**

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière comme conseillers, analystes ou planificateurs aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé au niveau de la santé mondiale. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche dans le domaine des services de santé et des services sociaux, par la poursuite d'études de 3e cycle.

**Option Utilisation de la recherche pour l'amélioration des services de santé**

Le programme Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé (FORCES) développe la capacité et le leadership afin de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des projets d'amélioration pérennes, éclairés par des données probantes, qui sont susceptibles de transformer le système de santé au Canada. Cette option de la maîtrise s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir les compétences nécessaires pour jouer des rôles de leaders du changement capable de diriger, réaliser et pérenniser des initiatives d'amélioration à l'intérieur de leurs organisations et du système de santé.

**Option Évaluation des services, organisations et systèmes de santé (avec mémoire)**

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière en évaluation comme responsables, gestionnaires, conseillers, analystes aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale, ou comme évaluateur. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche, par la poursuite d'études de 3e cycle.

**Analyse des organisations et systèmes de santé (avec mémoire)**

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière comme gestionnaires, conseillers, analystes ou planificateurs aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche dans le domaine des services de santé et des services sociaux, par la poursuite d'études de 3e cycle.

**Gestion de la qualité et de la sécurité des patients (QUEOPS-i)**

Objectifs principaux:

- former des gestionnaires et des professionnels de haut niveau qualifiés en gestion de la qualité et des risques en santé, tant aux niveaux provincial et canadien qu'international
- former des gestionnaires et des professionnels de haut niveau qualifiés en partenariat de soins et de services, tant aux niveaux provincial et canadien qu'international
- stimuler des échanges et des comparaisons entre des systèmes de santé qui ont bâti leur profil de gestion de la qualité et des risques différemment
- établir un réseau de professionnels de haut calibre au niveau international.

Objectifs spécifiques de développer des connaissances et des compétences portant sur:

- la maîtrise des concepts qualité/sécurité et évaluation dans les systèmes de santé
- l'approbation des outils et méthodes pour une amélioration continue de la qualité/sécurité et de la performance
- la capacité à développer une démarche ou des programmes qualité/sécurité et d'amélioration des performances au sein des établissements en engageant les patients/usagers et les proches.
- la capacité de mettre en oeuvre des démarches de partenariat de soins et de services.

Il est proposé que le projet d'intervention du programme Gestion de la qualité et de la sécurité des patients (QUEOPS-i) mettant à contribution les concepts de la méthodologie Lean Six Sigma, sous la forme d'un projet d'amélioration des processus d'affaires, soit reconnu à ce titre pour l'obtention de la certification de la ceinture verte (c'est-à-dire la reconnaissance d'une expertise dans l'utilisation des méthodes de la qualité de type Lean Six Sigma).

**Option gestion des services infirmiers (conjointe avec la Faculté des sciences****infirmières)**

Cette formation vise à former des gestionnaires, des analystes et des professionnels hautement qualifiés qui pourront assumer des rôles-clés pour répondre aux enjeux touchant tant la question des services de santé au sens général que la gestion plus spécifique des services infirmiers. À l'issue de la formation, les étudiants seront préparés à exercer un leadership professionnel, dans des contextes interdisciplinaires et une variété de milieux de pratiques, pour optimiser l'organisation des soins infirmiers et assurer l'amélioration continue de la qualité des services infirmiers et des services de santé. (pour voir ce programme d'études, cliquer sur ce lien.)

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**1. Conditions d'admissibilité****Options Gestion du système de santé, Analyse des organisations et systèmes de santé, Évaluation des services, organisations et systèmes de santé, Gestion de la qualité et de la sécurité des patients (QUEOPS-i)**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (administration des services de santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- option Gestion du système de santé et option Gestion de la qualité et sécurité des patients (QUEOPS-i) : avoir suivi un cours de biostatistique dans les cinq dernières années. En l'absence de ce cours, l'étudiant devra s'inscrire à un cours de 3 crédits complémentaires au début de sa formation

sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue

Une expérience de travail est un atout.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

**Option Utilisation de la recherche pour l'amélioration des services de santé**

Ce programme s'adresse exclusivement aux participants du programme FORCES sous la responsabilité de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé - <http://www.fcass-cfhi.ca/Home.aspx>.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, à l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être un professionnel des services de santé occupant un poste de niveau supérieur dans trois secteurs professionnels : infirmières gestionnaires, médecins gestionnaires ou autres cadres supérieurs exerçant dans la santé
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

**1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Curriculum vitae
- Plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- Lettre de motivation présentant les objectifs de carrière
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Deux lettres de recommandation.

## 2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

## 3. Statuts

Plein temps et demi-temps

## 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits et est offerte avec six options :

- l'option Gestion du système de santé (segment 70),
  - l'option Santé mondiale (segment 71),
  - l'option Utilisation de la recherche pour l'amélioration des services de santé (segment 73),
  - l'option Évaluation des services, organisations et système de santé (segment 74),
  - l'option Analyse des organisations et systèmes de santé (segment 75)
  - l'option Gestion de la qualité et de la sécurité des patients (QUEOPS-i) (segment 76).
- Trois crédits complémentaires en biostatistique s'ajoutent aux 45 crédits de l'option Gestion du système de santé.

### Segment 70 Propre à l'option Gestion du système de santé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, et 18 crédits à option dont 6 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

#### Bloc 70A Notions fondamentales

*Obligatoire - 9 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
ASA 6765	3	Pratique de gestion fondée sur données probantes
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 70B Grandes fonctions du management

*Obligatoire - 18 crédits.*

ASA 6152	3	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6705	3	Théorie et pratique de la stratégie
ASA 6708	3	Technologies de l'information en santé
ASA 6724	3	Comptabilité et gestion financière
ASA 6766	3	Gestion des opérations et gestion de la qualité

#### Bloc 70C Gestion de projets

*Option - 3 crédits.*

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6764	3	Gestion de projets et changement organisationnel

#### Bloc 70D Management

*Option - 3 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé

#### Bloc 70E Habiletés complémentaires

*Option - 3 crédits.*

ASA 6132	3	Marketing social
ASA 6710	3	Aspects juridiques
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
ASA 6767	3	Leadership et connaissance de soi
SOL 6650	3	Déterminants sociaux de la santé
SVS 6414	3	Vieillesse et intervention

#### Bloc 70F Activité synthèse et Stage / Travail dirigé

*Option - 9 crédits.*

ASA 6037	3	Séminaire d'intégration
ASA 6733	6	Travail dirigé
ASA 6760	6	Stage en gestion des services de santé

#### Segment 71 Propre à l'option Santé mondiale

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 6 crédits à option.

#### Bloc 71A

*Obligatoire - 18 crédits.*

ASA 6177	3	Méthodologie de la recherche
ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 71B

*Option - 3 crédits.*

*Parmi les cours suivants ou tout autre cours pertinent avec l'approbation du responsable de programme.*

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale

#### Bloc 71C Management

*Option - 3 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé

#### Bloc 71D Mémoire

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6729	21	Mémoire de recherche
----------	----	----------------------

#### Segment 73 Propre à l'opt. Util. de la rech. pour l'amélioration serv. santé

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à un projet d'intervention et 15 crédits à option.

#### Bloc 73A Gestion informée par les données probantes

*Option - 3 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6765	3	Pratique de gestion fondée sur données probantes

#### Bloc 73B FORCES

*Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6903	3	Leadership, utilisation de la recherche
ASA 6904	3	Recherche et gestion du changement



ASA 6905	3	Gérer la pérennité des changements
ASA 6906	3	Apprentissage et communauté de pratique

**Bloc 73C***Option - 12 crédits.**Parmi les cours suivants ou tout autre cours autorisé par le responsable de programme.*

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6132	3	Marketing social
ASA 6152	3	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6402	3	Gestion de la qualité et partenariat patient
ASA 6612	3	Gestion des risques et sécurité des usagers
ASA 6618	3	Information/outils/méthodes qualité/performance
ASA 6619	3	Gestion changement et introduction d'innovations
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6708	3	Technologies de l'information en santé
ASA 6709	3	Lectures dirigées
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MMD 6380	3	Fondements du partenariat patient

**Bloc 73D Projet d'intervention***Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6907	15	Projet d'intervention
----------	----	-----------------------

**Bloc 73E***Obligatoire - 3 crédits.*

SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique
----------	---	------------------------------------------

**Segment 74 Propre à l'option Évaluation des services, org. et systèmes de santé**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 6 crédits à option.

**Bloc 74A***Obligatoire - 18 crédits.*

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6177	3	Méthodologie de la recherche
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

**Bloc 74B***Option - 3 crédits.**Parmi les cours suivants ou tout autre cours pertinent avec l'approbation du responsable de programme.*

APC 6004	3	Gestion des conflits
ASA 6152	3	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
CPR 6004	3	Collaborations et conflits
MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits

**Bloc 74C Management***Option - 3 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé

**Bloc 74D Mémoire***Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6729	21	Mémoire de recherche
----------	----	----------------------

**Segment 75 Propre à l'option Analyse des organisations et systèmes de santé**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 9 crédits à option.

**Bloc 75A Tronc commun***Obligatoire - 15 crédits*

ASA 6177	3	Méthodologie de la recherche
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

**Bloc 75B Analyse et gestion des services sociosanitaires***Option - Maximum 6 crédits.*

ASA 6132	3	Marketing social
ASA 6152	3	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6705	3	Théorie et pratique de la stratégie
ASA 6708	3	Technologies de l'information en santé
ASA 6709	3	Lectures dirigées
ASA 6710	3	Aspects juridiques
ASA 6764	3	Gestion de projets et changement organisationnel
SOL 6654	3	Sociologie des politiques sociales

**Bloc 75C Santé et société***Option - Maximum 3 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé

**Bloc 75D Organisation des soins et des services de santé pour personnes âgées***Option - Maximum 3 crédits.*

SVS 6414	3	Vieillesse et intervention
----------	---	----------------------------

**Bloc 75E Outils et méthodes***Option - 3 crédits.*

ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
PHM 6032	3	Pharmacoeconomie
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

**Bloc 75F Management***Option - 3 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé

**Bloc 75G Perspectives internationales et comparaison de systèmes de la santé***Option - Maximum 3 crédits.*

ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale

**Bloc 75H Mémoire**

Obligatoire - 21 crédits.

ASA 6729 21 Mémoire de recherche

### Segment 76 Propre à l'option Gestion qualité/sécurité des patients (QUEOPS-i)

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé et 12 crédits à option.

#### Bloc 76A

Obligatoire - 18 crédits

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6152	3	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
ASA 6765	3	Pratique de gestion fondée sur données probantes
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 76B Gestion de projets

Option - 3 crédits.

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6764	3	Gestion de projets et changement organisationnel

#### Bloc 76C Spécialisation QUEOPSI

Obligatoire - 15 crédits.

ASA 6402	3	Gestion de la qualité et partenariat patient
ASA 6612	3	Gestion des risques et sécurité des usagers
ASA 6618	3	Information/outils/méthodes qualité/performance
ASA 6619	3	Gestion changement et introduction d'innovations
MMD 6380	3	Fondements du partenariat patient

#### Bloc 76D Stage OU Projet d'intervention

Option - 9 crédits.

ASA 6617	9	Stage QUEOPSI
ASA 6620	9	Projet d'intervention QUEOPSI

Programme 2-631-1-1

Version 00 (A19)

## Maîtrise en administration des services de santé, option gestion des services infirmiers (M. Sc.)

Programme offert conjointement avec la Faculté des sciences infirmières.

### OBJECTIFS

#### Options gestion des services infirmiers (conjointe avec la Faculté des sciences infirmières)

Cette formation vise à former des gestionnaires, des analystes et des professionnels hautement qualifiés qui pourront assumer des rôles-clés pour répondre aux enjeux touchant tant la gestion des services de santé au sens général que la gestion plus spécifique des services infirmiers. À l'issue de la formation, les étudiants seront préparés à exercer un leadership professionnel, dans des contextes interdisciplinaires et une variété de milieux de pratiques, pour optimiser l'organisation des soins infirmiers et assurer l'amélioration continue de la qualité des services infirmiers et des services de santé.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (administration des services de santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement

pédagogique des Études supérieures et postdoctorales

- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue

Une expérience de travail est un atout.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants réputés non-francophones devront passer un test de français <http://espum.umontreal.ca/etudes/competences-linguistiques> ;

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

#### 11.1 Documents additionnels à fournir lors d'une demande d'admission

- Curriculum vitae
- Plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- Lettre de motivation présentant les objectifs de carrière
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots (pour la modalité avec mémoire seulement)
- Deux lettres de recommandation.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits et est offerte selon l'option Gestion des services infirmiers.

#### Segment 70 Propre à l'option gestion des services infirmiers

Option conjointe avec la Faculté des sciences infirmières

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante :

- cheminement avec mémoire (MM) : 33 crédits obligatoires, dont 18 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 12 crédits à option.
- cheminement avec stage (ST) : 33 crédits obligatoires, dont 15 crédits commun avec l'option gestion du système de santé, 6 crédits de spécialisation et 12 crédits attribués à un stage, et 12 crédits à option.

#### Bloc MM-70A Gestion

Obligatoire - 9 crédits.

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc MM-70B Spécialisation S.I.

Obligatoire - 6 crédits.

SOI 6230	3	Mesure de la qualité des soins infirmiers
SOI 6900	3	Organisation des services infirmiers

#### Bloc MM-70C Méthodologie

Option - 3 crédits.

ASA 6177	3	Méthodologie de la recherche
SOI 6102	3	Recherche et pratique en sciences infirmières

#### Bloc MM-70D Méthodes qualitatives

Option - 3 crédits.

ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
----------	---	-----------------------------------------

#### Bloc MM-70E

Option - 6 crédits.

SOI 6022	3	Qualité des soins et transformation du système
SOI 6177	3	Gestion de projets dans une perspective infirmière
SOI 6243	1	Séminaire de projet d'études
SOI 6244	1	Séminaire : Conceptualisation de la problématique
SOI 6251	1	Séminaire : Rédaction du protocole de recherche
SOI 6920	3	Transfert de connaissances : intégration

SOI 6940 3 Santé au travail de l'infirmière

### Bloc MM-70F Mémoire

Obligatoire - 18 crédits.

SOI 6290 18 Mémoire

### Bloc ST-70A Gestion

Obligatoire - 15 crédits

ASA 6120 3 Fondements du management  
 ASA 6152 3 Gestion des ressources humaines en santé  
 ASA 6703 3 Économie de la santé  
 ASA 6754 3 Système de santé et santé des populations  
 SPU 6600 3 Principes et enjeux de la santé publique

### Bloc ST-70B Spécialisation S.I.

Obligatoire - 6 crédits.

SOI 6230 3 Mesure de la qualité des soins infirmiers  
 SOI 6900 3 Organisation des services infirmiers

### Bloc ST-70C

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

SOI 6022 3 Qualité des soins et transformation du système  
 SOI 6102 3 Recherche et pratique en sciences infirmières  
 SOI 6177 3 Gestion de projets dans une perspective infirmière  
 SOI 6243 1 Séminaire de projet d'études  
 SOI 6244 1 Séminaire : Conceptualisation de la problématique  
 SOI 6245 1 Séminaire de stage et travail dirigé 2  
 SOI 6920 3 Transfert de connaissances : intégration  
 SOI 6940 3 Santé au travail de l'infirmière

### Bloc ST-70D

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisir un cours ASA dans le répertoire des programmes de gestion, d'évaluation et politique de santé ou tout autre cours avec l'approbation du directeur de programme.

### Bloc ST-70E Stage

Obligatoire - 12 crédits.

SOI 6302 12 Stage spécialisé en admin. des services infirmiers

Programme 2-770-1-3

Version 07 (A19)

## D.E.S.S. en administration des services de santé

### OBJECTIFS

#### Option Gestion du système de santé

Ce programme est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une solide formation de base en administration de la santé. Il est offert prioritairement à des professionnels de la santé qui veulent développer une compréhension des systèmes de santé, de l'environnement de ces systèmes et des organisations qui les constituent.

#### Option Personnes âgées dépendantes

Les étudiants de l'option pour les personnes âgées dépendantes choisissent parmi les cours du bloc Organisation des soins et services de santé pour les personnes âgées dépendantes.

#### Option Utilisation de la recherche pour l'amélioration des services de santé

Le programme Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé (FORCES) développe la capacité et le leadership afin de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des projets d'amélioration pérennes, éclairés par des données probantes, qui sont susceptibles de transformer le système de santé et les organisations de santé au Canada. Le D.E.S.S. est destiné aux étudiants désirent acquérir une base solide pour

devenir des agents du changement capables de diriger, réaliser et pérenniser des améliorations à divers échelons des systèmes de santé.

#### Option Évaluation des services, organisations et systèmes de santé

Le D.E.S.S. est destiné aux étudiants désirent acquérir une base solide pour évaluer les interventions prenant place au sein des systèmes de santé et des organisations qui les constituent et prendre en compte l'environnement de ces systèmes.

#### Option Gestion de la qualité et de la sécurité des patients (QUEOPSI)

Le D.E.S.S. vise à former des gestionnaires et des professionnels de haut niveau qualifiés en gestion de la qualité et des risques en santé et en partenariat de soins et de services, tant aux niveaux provincial et canadien qu'international.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

#### Options Gestion du système de santé, Personnes âgées dépendantes, Évaluation des services, organisations et systèmes de santé, Gestion de la qualité et de la sécurité des patients (QUEOPSI)

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (administration des services de santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- option Gestion du système de santé et option Personnes âgées dépendantes : avoir suivi un cours de biostatistique dans les cinq dernières années. En l'absence de ce cours, l'étudiant devra s'inscrire à un cours de 3 crédits complémentaires au début de sa formation
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Une expérience de travail est un atout.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

#### Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Ce programme s'adresse exclusivement aux participants du programme FORCES sous la responsabilité de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être un professionnel des services de santé occupant un poste de niveau supérieur dans un des trois secteurs professionnels : infirmières gestionnaires, médecins gestionnaires et autres cadres supérieurs exerçant dans la santé
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent, et une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

avoir une connaissance de l'anglais écrit.

#### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

## 2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

## 3. Statuts

Plein temps et temps partiel

## 4. Transfert

### Options Gestion du système de santé, Personnes âgées dépendantes

Un candidat peut être admis à la M. Sc. (administration des services de santé) pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du responsable des programmes de 2<sup>e</sup> cycle est alors nécessaire.

### Option Évaluation des services, organisations et systèmes de santé

Un candidat de l'option Évaluation des services, organisations et systèmes de santé peut être admis à l'option du même nom de la M. Sc. Le transfert de programme peut se faire pendant la scolarité, et cela, avant d'entreprendre le cours ASA 6070 exclusif au D.E.S.S. Une recommandation du responsable du programme sera alors nécessaire.

### Option Utilisation de la recherche pour l'amélioration des services de santé

Un candidat de l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé peut être admis à l'option du même nom de la M. Sc. Le transfert de programme peut se faire pendant la scolarité. Une recommandation du responsable du programme est alors nécessaire.

### Option Gestion de la qualité et de la sécurité des patients

Un candidat de l'option Gestion de la qualité et de la sécurité des patients peut être admis à l'option du même nom de la M. Sc. (administration des services de santé). Le transfert de programme peut se faire pendant la scolarité. Une recommandation du responsable du programme sera alors nécessaire.

## 5. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Il est offert avec cinq options :

- l'option Gestion du système de santé (segment 70),
- l'option Personnes âgées dépendantes (segment 71),
- l'option Utilisation de la recherche pour l'amélioration des services de santé (segment 72),
- l'option Évaluation des services, organisations et systèmes de santé (segment 73),
- l'option Gestion de la qualité et de la sécurité des patients (segment 74).

### Segment 70 Propre à l'option Gestion du système de santé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 70A Notions fondamentales

*Obligatoire - 9 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
ASA 6765	3	Pratique de gestion fondée sur données probantes
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 70B Grandes fonctions du management

*Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6152	3	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6703	3	Économie de la santé

ASA 6724	3	Comptabilité et gestion financière
ASA 6764	3	Gestion de projets et changement organisationnel
ASA 6766	3	Gestion des opérations et gestion de la qualité

#### Bloc 70C Management

*Option - 3 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé

#### Bloc 70D Habiletés complémentaires

*Option - 3 crédits.*

ASA 6132	3	Marketing social
ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6705	3	Théorie et pratique de la stratégie
ASA 6708	3	Technologies de l'information en santé
ASA 6710	3	Aspects juridiques
ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
ASA 6751	3	Gestion des risques et de la qualité en santé
ASA 6767	3	Leadership et connaissance de soi
M50 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale

### Segment 71 Propre à l'option Personnes âgées dépendantes

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 71A Notions fondamentales

*Obligatoire - 9 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
ASA 6765	3	Pratique de gestion fondée sur données probantes
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 71B Grandes fonctions du management

*Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6152	3	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6724	3	Comptabilité et gestion financière
ASA 6764	3	Gestion de projets et changement organisationnel
ASA 6766	3	Gestion des opérations et gestion de la qualité

#### Bloc 71C Management

*Option - 3 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé

#### Bloc 71D Organisation des soins et des services

*Option - 3 crédits.*

ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
SOL 6650	3	Déterminants sociaux de la santé
SVS 6414	3	Vieillesse et intervention

### Segment 72 Propre à l'option Utilis. de la rech. pour l'amélior. des serv. santé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires (crédits de Programme FORCES), dont les 15 crédits attribués à un projet d'intervention et 3 crédits à option.

#### Bloc 72A FORCES

*Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6903	3	Leadership, utilisation de la recherche
ASA 6904	3	Recherche et gestion du changement
ASA 6905	3	Gérer la pérennité des changements

ASA 6906 3 Apprentissage et communauté de pratique

### Bloc 72B Gestion informée par les données probantes

*Option - 3 crédits.*

ASA 6178 3 Méthodes d'évaluation

ASA 6765 3 Pratique de gestion fondée sur données probantes

### Bloc 72C Projet d'intervention

*Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6907 15 Projet d'intervention

### Segment 73 Propre à l'option Éval. des services, organisations/systèmes santé

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

#### Bloc 73A

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6002 3 Planification des interventions en santé

ASA 6070 3 Intervention et analyse en santé

ASA 6177 3 Méthodologie de la recherche

ASA 6178 3 Méthodes d'évaluation

ASA 6754 3 Système de santé et santé des populations

MSO 6061 3 Introduction à la biostatistique

SPU 6600 3 Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 73B

*Option - 6 crédits.*

APC 6004 3 Gestion des conflits

ASA 6152 3 Gestion des ressources humaines en santé

ASA 6175 3 Méthodes d'évaluation économique

ASA 6703 3 Économie de la santé

ASA 6704 3 Introduction à la recherche qualitative

ASA 6732 3 Évaluation des technologies de la santé

CPR 6004 3 Collaborations et conflits

MSO 6028 3 Introduction aux théories de la mesure

MSO 6067 3 Régressions linéaire et logistique, et ANOVA

PSY 6733 3 Gestion psychologique des conflits

#### Bloc 73C Management

*Option - 3 crédits.*

ASA 6120 3 Fondements du management

ASA 6753 3 Logiques organisationnelles en santé

### Segment 74 Propre à l'option Gestion de la qualité / de la sécurité des patients

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 30 crédits obligatoires.

#### Bloc 74A

*Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6120 3 Fondements du management

ASA 6152 3 Gestion des ressources humaines en santé

ASA 6754 3 Système de santé et santé des populations

ASA 6765 3 Pratique de gestion fondée sur données probantes

SPU 6600 3 Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 74B Spécialisation QUEOPSI

*Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6402 3 Gestion de la qualité et partenariat patient

ASA 6612 3 Gestion des risques et sécurité des usagers

ASA 6618 3 Information/outils/méthodes qualité/performance

ASA 6619 3 Gestion changement et introduction d'innovations

MMD 6380 3 Fondements du partenariat patient

## Programme 2-770-1-5

Version 03 (A18)

## Maîtrise en évaluation des technologies de la santé (M. Sc.)

### OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques sont :

- de savoir distinguer, définir et apprécier l'efficacité, la sûreté, les coûts, les dimensions sociales, éthiques et légales des technologies
- d'être en mesure de contribuer significativement à l'évaluation d'une technologie ou d'une politique d'acquisition, de remboursement ou de diffusion fondée sur l'évaluation des technologies de la santé
- d'acquérir les habiletés nécessaires pour communiquer clairement des résultats d'évaluation et des décisions fondées sur l'évaluation des technologies de la santé.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1.1 Conditions d'admissibilité

**Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :**

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

#### 1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- curriculum vitae
- plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- lettre d'intention ou de motivation
- trois lettres de recommandation

#### 2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalents temps plein. La scolarité maximale est de deux ans à temps plein et de trois ans à demi-temps à partir de l'inscription initiale.

#### 3. Statuts

Plein temps et demi-temps

#### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux profils :

- option Producteur d'évaluation (segment 70),
- option Utilisateur de résultats d'évaluation (segment 71).

**Segment 70 Propre à l'option Producteur d'évaluation**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 42 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 3 crédits à option.

**Bloc 70A**

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6403	2	Management et technologie en santé publique
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

**Bloc 70B**

*Option - 3 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

**Bloc 70C**

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6729	21	Mémoire de recherche
----------	----	----------------------

**Segment 71 Propre à l'option Utilisateur de résultats d'évaluation**

Les crédits à l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 24 crédits à option, dont 15 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé ou rapport de stage.

**Bloc 71A**

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6403	2	Management et technologie en santé publique
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

**Bloc 71B**

*Option - 9 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6709	3	Lectures dirigées
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

**Bloc 71C**

*Option - 15 crédits.*

ASA 6200	15	Stage
ASA 6707	15	Travail dirigé

Programme 2-770-1-6

Version 03 (A14)

**Diplôme complémentaire en gestion du système de santé****OBJECTIFS**

Ce programme vise à permettre aux étudiants d'approfondir la formation professionnelle offerte dans l'option Gestion du système de santé de la M. Sc. (administration des services de santé) par un diplôme complémentaire de 9 crédits. Le programme peut être suivi durant la scolarité de la maîtrise en administration des services de santé ou après l'obtention du diplôme de maîtrise.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Diplôme complémentaire (gestion du système de santé), le candidat doit :

- être présentement admis à la M. Sc. (administration des services de santé) ou
- être titulaire de la M. Sc. (administration des services de santé) ou de l'équivalent avec une moyenne minimale de 3,0
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
- avoir une connaissance de l'anglais écrit
- une expérience de travail est un atout.
- Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

**2. Scolarité**

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le diplôme comporte 9 crédits. Il est offert selon trois options :

- l'option Évaluation (segment 70),
- l'option Santé et Société (segment 71),
- l'option Santé mondiale (segment 72).

**Segment 70 Propre à l'option Évaluation**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

**Bloc 70A Tronc commun**

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
----------	---	-----------------------

**Bloc 70B Évaluation**

*Option - 6 crédits.*

*L'étudiant peut choisir d'autres cours à option avec l'autorisation du responsable de programme.*

ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

**Segment 71 Propre à l'option Santé et société**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

**Bloc 71A Tronc commun**

*Obligatoire - 3 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
----------	---	-----------------------

**Bloc 71B Santé et société**

Option - 6 crédits.

L'étudiant peut choisir d'autres cours à option avec l'autorisation du responsable de programme.

ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6012	3	Nouvelles pratiques sociales et santé
ASA 6751	3	Gestion des risques et de la qualité en santé

**Segment 72 Propre à l'option Santé mondiale**

Tous les crédits de l'Option sont obligatoires.

**Bloc 72A**

Obligatoire - 9 crédits.

ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale

**Programme 2-770-6-0**

Version 03 (A18)

**Microprogramme de deuxième cycle en administration des services de santé****OBJECTIFS**

Ce microprogramme est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une introduction au fonctionnement des systèmes de santé et au management spécifique à ce domaine.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (administration des services de santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Une expérience de travail est un atout.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

**2. Scolarité**

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

**3. Transfert**

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,2 peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (administration des services de santé). Une recommandation du responsable des programmes de 2e cycle est alors nécessaire. L'étudiant pourra faire reconnaître les 15 crédits du microprogramme pour le D.E.S.S. ou pour la maîtrise.

**4. Exigence en communication scientifique en santé publique**

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes :

- La recherche documentaire;

- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le microprogramme de 2ème cycle comporte 15 crédits.

**Segment 70**

Les 15 crédits de ce microprogramme sont tous à option.

**Bloc 70A Management**

Option - 3 crédits.

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6753	3	Logiques organisationnelles en santé

**Bloc 70B**

Option - 12 crédits.

ASA 6132	3	Marketing social
ASA 6133A	1	Analyse de cas 1
ASA 6143	1	Information et analyse de la performance
ASA 6152	3	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6161	1	Évaluation normative
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6709	3	Lectures dirigées
ASA 6710	3	Aspects juridiques
ASA 6715	1	Le changement et sa gestion
ASA 6716A	1	Leadership et direction 1
ASA 6735	3	Séminaire de gestion du changement en santé
ASA 6739	2	Gestion des processus opérationnels en santé
ASA 6740	2	Habilités de gestion en santé
ASA 6742	2	Changement et innovation en santé
ASA 6751	3	Gestion des risques et de la qualité en santé
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
ASA 6764	3	Gestion de projets et changement organisationnel
ASA 6766	3	Gestion des opérations et gestion de la qualité
ASA 6767	3	Leadership et connaissance de soi

**Programme 2-770-6-2**

Version 01 (A18)

**Microprogramme de deuxième cycle en gestion du changement et responsabilité populationnelle****OBJECTIFS**

À la fin de cette formation, les participants auront :

- acquis des connaissances en lien avec l'intégration de la responsabilité populationnelle dans les stratégies de gestion;
- approfondi leurs connaissances sur le métier et les rôles de gestionnaire;
- identifié leurs habiletés en tant que gestionnaires;
- développé un ensemble de compétences nécessaires à la réalisation de projets de changement;
- acquis des capacités pour développer une argumentation informée par la littérature scientifique pertinente;
- développé un réseau de soutien pour la gestion de projets de changement.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle (gestion du changement et responsabilité populationnelle), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle pertinent à la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- être un professionnel des services de santé occupant un poste de niveau intermédiaire ou supérieur dans une organisation de santé

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants réputés non francophones devront passer un test de français <http://espum.umontreal.ca/etudes/admission-et-reglements/competences-linguistiques/> ;

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en bioéthique sont en anglais.

### 2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres à partir de la date de l'inscription initiale. Le programme est offert à temps partiel.

### 3. Évaluation

L'évaluation se fait conformément au Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme de deuxième cycle comporte 15 crédits.

### Segment 70

Tous les crédits sont obligatoires.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6735	3	Séminaire de gestion du changement en santé
ASA 6737	2	Gestion de projet en santé
ASA 6739	2	Gestion des processus opérationnels en santé
ASA 6740	2	Habilités de gestion en santé
ASA 6741	2	Gestion performance en santé
ASA 6742	2	Changement et innovation en santé

Programme 2-770-6-3

Version 02 (A19)

## Microprogramme de deuxième cycle en gestion de la qualité en santé et sécurité des patients

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle (gestion de la qualité en santé et sécurité des patients), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de références sont en anglais.

#### 2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est d'un trimestre à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de trois ans à compter de la date de l'inscription initiale du candidat.

#### 3. Statut

Temps plein ou temps partiel

#### 4. Transfert à la M. Sc.

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,2 sur 4,3 peut être admis dans l'option Gestion de la qualité et de la sécurité des patients du DESS ou à la Maîtrise en administration des services de santé. Une recommandation du responsable du programme sera alors nécessaire.

#### 5. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## OBJECTIFS

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion de la qualité et de la sécurité des patients confère les savoirs et les compétences nécessaires afin de contribuer à la gestion des risques et à l'amélioration de la qualité des soins et des services dans ces établissements, mais aussi en première ligne et de remplir les qualifications attendues par un responsable de la sécurité des patients et de la qualité des soins.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

### Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont obligatoires.

#### Bloc 70A Gestion de la qualité et de la sécurité des patients (QUEOPSI)

*Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6402	3	Gestion de la qualité et partenariat patient
ASA 6612	3	Gestion des risques et sécurité des usagers
ASA 6618	3	Information/outils/méthodes qualité/performance
ASA 6619	3	Gestion changement et introduction d'innovations
MMD 6380	3	Fondements du partenariat patient



## Programme 2-771-1-1

Version 02 (A18)

**D.E.S.S. en évaluation des technologies de la santé****OBJECTIFS**

Les objectifs pédagogiques sont :

- savoir distinguer, définir et apprécier l'efficacité, la sûreté, les coûts, les dimensions sociales, éthiques et légales des technologies
- acquérir les habiletés nécessaires pour communiquer clairement des résultats d'évaluation et des décisions fondées sur l'évaluation des technologies de la santé.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

**2. Scolarité**

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

**3. Statuts**

Plein temps ou temps partiel

**4. Exigence en communication scientifique en santé publique**

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

**Segment 70**

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

**Bloc 70A**

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6403	2	Management et technologie en santé publique

ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

**Bloc 70B**

*Option - 9 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

## Programme 2-771-6-0

Version 01 (A17)

**Microprogramme de deuxième en évaluation des technologies de la santé****RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**1 Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

**2. Scolarité**

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de six trimestres à partir de l'inscription initiale.

**3. Statuts**

Plein temps et temps partiel

**4. Exigence en communication scientifique en santé publique**

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme de deuxième cycle comporte 15 crédits.

### Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6403	2	Management et technologie en santé publique
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

ASA 6703	3	Économie de la santé
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé

---

Programme 3-770-1-0

Version 01 (A16)

---

## Diplôme complémentaire en analyse et évaluation des interventions en santé (AnÉIS)

---

### OBJECTIFS

Le programme de formation vise deux objectifs généraux : accroître la capacité de recherche en analyse et évaluation des interventions en santé et améliorer la capacité d'échange et de transfert des connaissances entre les communautés de recherche et de pratique.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit :

- développer une thèse doctorale ou mener un projet de recherche dans le domaine de l'analyse et de l'évaluation des interventions en santé
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

#### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une preuve d'inscription à des études doctorales ou à des études postdoctorales.

#### 2. Scolarité

La scolarité minimale est de 2 trimestres à temps partiel, soit l'équivalent d'un trimestre. L'étudiant doit compléter le programme pendant ses études de doctorat ou à l'intérieur de trois ans s'il est stagiaire postdoctoral.

#### 3. Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme complémentaire en AnEis, le candidat doit :

- avoir satisfait à toutes les exigences de son programme de doctorat s'il est inscrit à l'Université de Montréal
- avoir rempli toutes les exigences du programme complémentaire.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le diplôme comporte 12 crédits dont 6 crédits peuvent être puisés à même la scolarité du doctorat de l'étudiant.

À ces crédits s'ajoute un crédit attribué à l'un des cours en éthique suivants : PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 crédit, MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 crédit, ou à un cours équivalent.

### Segment 70

Les crédits du diplôme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 3 à 6 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 6 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
SPU 7501	3	Évaluation des interventions en santé

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé
----------	---	---------------------------------------

#### Bloc 70C

*Option - Maximum 3 crédits.*

ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6402	3	Gestion de la qualité et partenariat patient
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
CRI 6001	3	Méthodologie qualitative en criminologie
ECN 6873	3	Évaluation de projets
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
PHM 6025	3	Principes de pharmacoépidémiologie
PHM 6032	3	Pharmacoéconomie
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
PSY 6775	3	Évaluation des programmes d'intervention

#### Bloc 70D

*Choix - Maximum 3 crédits.*

---

Programme 3-770-6-0

Version 01 (A17)

---

## Microprogramme de troisième cycle en analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé - AnÉSOSS

---

### OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière en évaluation comme responsables, gestionnaires, conseillers, analystes aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale, ou comme évaluateur.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 3e cycle (analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé), le candidat doit :

- être détenteur d'une maîtrise ou l'équivalent dans un domaine pertinent, réussie avec une moyenne cumulative de 3,3 à l'Université de Montréal ou l'équivalent
- posséder une expérience ou démontrer un intérêt marqué envers l'évaluation d'interventions
- sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue
- avoir déjà suivi ou s'inscrire à des cours de 2e cycle en méthodes de recherche à titre de cours complémentaires, incluant l'analyse quantitative et qualitative.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants ré-

putés non francophones devront passer un test de français <http://espum.umontreal.ca/etudes/admission-et-reglements/competences-linguistiques/>;  
Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae détaillé
- Un plan de carrière qui décrit en quoi le programme s'insère dans ce projet
- Deux lettres de référence.

### 2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de 9 trimestres à partir de l'inscription initiale.

### 3. Statut

Le microprogramme peut être suivi à temps partiel.

### 4. Autres règlements

Les autres règlements pédagogiques des programmes de 3e cycle s'appliquent.

### 5. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme de troisième cycle comporte 18 crédits.

### Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 6 crédits.*

ASA 6178	3	Méthodes d'évaluation
SPU 7501	3	Évaluation des interventions en santé

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

PLU 6048	3	Connaissances et innovations en santé
----------	---	---------------------------------------

#### Bloc 70C

*Option - 3 crédits.*

*Le choix du cours à option est déterminé en fonction de la formation antérieure de l'étudiant et des compétences à acquérir comme évaluateur.*

APC 6004	3	Gestion des conflits
ASA 6002	3	Planification des interventions en santé
ASA 6132	3	Marketing social
ASA 6151	2	Gestion des ressources humaines en santé
ASA 6175	3	Méthodes d'évaluation économique
ASA 6402	3	Gestion de la qualité et partenariat patient
ASA 6732	3	Évaluation des technologies de la santé
ASA 6739	2	Gestion des processus opérationnels en santé
ASA 6740	2	Habilités de gestion en santé
ASA 6764	3	Gestion de projets et changement organisationnel
ECN 6873	3	Évaluation de projets
MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques

MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux
PHM 6025	3	Principes de pharmacoépidémiologie
PHM 6032	3	Pharmacoéconomie
POL 6525	3	Analyses et évaluations de politiques
PSY 6733	3	Gestion psychologique des conflits
SPU 7011	3	Analyser et comprendre le système de santé

### Bloc 70D Intégration/projet d'éval. d'une interv. en santé

*Obligatoire - 6 crédits.*

SPU 75031	0	Practicum en évaluation 1
SPU 75032	3	Practicum en évaluation 2
SPU 7504	3	Séminaire de pratique avancée

## MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE - SANTÉ PUBLIQUE

Programme 2-481-1-3

Version 01 (A18)

### Maîtrise en épidémiologie (M. Sc.)

#### OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en épidémiologie vise à former un expert, professionnel ou chercheur, qui:

- applique les concepts et méthodes épidémiologiques à la recherche en santé et cela dans une perspective de santé publique visant l'amélioration de la santé des populations.
- procède à l'analyse critique d'études épidémiologiques sur un sujet spécifique en faisant ressortir les forces et les faiblesses des devis et en procédant à l'interprétation judicieuse des résultats de recherche.
- s'implique dans la conception et la conduite de projets de recherche épidémiologique, et dans l'analyse des résultats de la recherche.
- participe à la production de connaissances et de savoirs éprouvés (evidence-based) utiles notamment à l'intervention en santé publique.
- communique efficacement à l'oral et à l'écrit et collabore au sein d'équipes multidisciplinaires.

Le diplômé du programme de maîtrise en épidémiologie travaillera comme professionnel au sein d'équipes en milieu universitaire, dans les organisations de santé publique, dans des agences gouvernementales ou en milieu industriel. Certains choisiront de poursuivre leurs études au niveau du 3ème cycle dans des programmes de Ph. D. en épidémiologie. La formation s'avérera un atout pour les professionnels de la santé (ex. médecin, infirmière, physiothérapeute) qui envisagent de mener des activités de recherche.

#### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

##### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en épidémiologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;
- avoir réussi au cours des 5 dernières années le cours de 1er cycle « STT 1700 - Introduction à la statistique » ou son équivalent, ou avoir réussi le cours de 1er cycle « STT 2974 - Biostatistique et épidémiologie », ou son équivalent avant l'admission.
- sur demande du comité d'admission, se présenter pour une entrevue;

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français in-

ternational (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit. En santé publique, plusieurs lectures et documents de référence sont en anglais.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation

### 2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalent plein temps et la scolarité maximale est de 2 ans à compter de la date d'inscription initiale, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

### 3. Statut

Plein temps et demi-temps

### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise est de 45 crédits.

### Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, et 3 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 21 crédits.*

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche
MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6014	3	Épidémiologie intermédiaire
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
MSO 6616	3	Gestion et analyse de données de recherche
MSO 6619	1	Introduction à l'analyse de survie
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 70B

*Choix - 3 crédits.*

*Choisir parmi les cours de 2e cycle dans les répertoires des programmes de Médecine sociale et préventive ou tout autre cours sujet à l'approbation du directeur du programme. Exceptionnellement un cours de 1er cycle pourrait être suivi sur approbation du directeur de programme.*

#### Bloc 70C Recherche

*Obligatoire - 21 crédits.*

MSO 6622	21	Recherche et mémoire
----------	----	----------------------

---

Programme 2-481-6-2

Version 00 (E12)

## Microprogramme de deuxième cycle en recherche interdisciplinaire en santé de la reproduction

### OBJECTIFS

L'objectif principal de ce microprogramme est de former l'étudiant à adopter une ap-

proche interdisciplinaire dans l'analyse des problèmes de santé de la reproduction ainsi que dans le choix des devis permettant de mieux comprendre ces problèmes et de leur trouver des solutions appropriées.

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (recherche interdisciplinaire en santé de la reproduction), le candidat doit :

- détenir un diplôme de 2e ou 3e cycle en recherche ou être inscrit à un programme de 2e ou 3e cycle en recherche
- avoir suivi un cours en méthodes statistiques et avoir réussi ce cours avec une note équivalente à au moins 75 % au collégial ou B au niveau universitaire (Université de Montréal). Ceux qui ne répondent pas à ces exigences devront suivre, avant l'inscription, un cours en méthodes statistiques de niveau collégial ou universitaire (ex.: MSO 2010G, STT 1971G) et le réussir avec une note équivalente à 75 % au collégial ou B à l'Université de Montréal
- faire preuve d'une maîtrise suffisante du français et d'une bonne connaissance de l'anglais; au besoin un cours d'anglais pourra être imposé avant l'inscription
- sur demande du Comité de programme, se présenter à une entrevue OU être admis au programme Quebec Training Network in Perinatal Research (QTNPR)
- fournir la lettre de l'obtention de la bourse QTNPR.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de motivation faisant état de son désir d'aborder l'étude des problèmes de santé de la reproduction sous l'angle de l'interdisciplinarité
- Curriculum vitae.

### 2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre équivalent plein temps; la scolarité maximale est de trois ans après l'inscription initiale. Les cours sont offerts sur trois trimestres.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 10 crédits.

### Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont obligatoires.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 10 crédits.*

---

Programme 2-481-6-3

Version 01 (H18)

## Microprogramme de deuxième cycle en épidémiologie et contrôle des infections

### OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable d'intégrer dans sa pratique les concepts et les notions théoriques d'épidémiologie et de contrôle des infections; d'analyser les principaux enjeux posés par les maladies infectieuses, d'investiguer les éclosions d'étiologie infectieuse et de soutenir les décideurs à la mise en oeuvre d'interventions de prévention et de contrôle; d'identifier les enjeux éthiques posés par les interventions de contrôle des maladies infectieuses dans la communauté et les milieux de soins.

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle

(épidémiologie et contrôle des infections), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- sur demande du comité d'admission, se présenter pour une entrevue

Une expérience de travail est un atout.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

## 2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre équivalent plein temps et la scolarité maximale est de 3 ans à compter de la date d'inscription initiale, en excluant les trimestres de suspension. L'arrêt des études pour quatre trimestres consécutifs mettra fin à l'inscription au microprogramme.

## 3. Régime d'études

Plein temps, demi-temps ou temps partiel.

## 4. Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise.

## 5. Transfert au D.E.S.S. ou à la maîtrise (santé publique)

Il est possible de transférer les crédits obtenus dans le microprogramme de deuxième cycle (épidémiologie et contrôle des infections) parmi les crédits de cours à option du D.E.S.S. ou de la Maîtrise (santé publique). Le transfert se fait selon les critères d'admission et conformément au Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

## 6. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 12 crédits.

### Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 6 crédits.*

MSO 6023	3	Épidémiologie des infections
MSO 6150	3	Investigation d'éclousions

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

*Parmi les cours suivants ou tout autre cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive, de gestion, d'évaluation et politique de santé, de santé environnementale et santé au travail, ou autre, jugé pertinent, et sujet à l'approbation du directeur du microprogramme.*

*Les deux cours MCB63551 et MCB63552 doivent être suivis pour bénéficier des 4 crédits octroyés. Si cette option est choisie, l'apprenant sera autorisé à compléter son micropro-*

*gramme avec 13 crédits et non 12.*

MCB 63551	0	Étude transdisciplinaire - hépatite C 1
MCB 63552	4	Étude transdisciplinaire - hépatite C 2
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6019	3	VIH: de l'épidémiologie à l'intervention
MSO 6300	1	Introduction à la santé publique
MSO 6330	2	Protection de la santé
SOI 6216	3	Environnement et prévention des infections

#### Bloc 70C

*Option - 3 crédits.*

MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
MSO 6353	3	Épidémiologie de terrain

## Programme 2-481-6-4

Version 02 (A18)

## Microprogramme de deuxième cycle en santé publique

### OBJECTIFS

Le programme vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé et en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et sur la collaboration intersectorielle; il permet d'intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés. Au terme de sa formation, l'étudiant sera initié à des connaissances de base de la santé publique, dont certaines quantitatives, et aura acquis des connaissances complémentaires dans différents thèmes ou dans un thème en particulier.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

#### 2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

#### 3. Transfert

L'étudiant qui a réussi 9 crédits de cours (incluant le cours en biostatistique MSO6060 ou le cours d'épidémiologie MSO6011) dans le microprogramme et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert au D.E.S.S. à la direction

des programmes de 2e cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue.

Note : L'étudiant qui souhaite faire un passage au D.E.S.S. choisira des cours au choix qui correspondent aux cours obligatoires du D.E.S.S.

#### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes :

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 3 crédits.*

SPU 6600 3 Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

MSO 6011 3 Concepts et méthodes en épidémiologie

MSO 6060 3 Concepts de base en biostatistique

#### Bloc 70C

*Option - 3 crédits.*

ASA 6754 3 Système de santé et santé des populations

MSN 6115 3 Santé et environnement 1

MSO 6612 3 Promotion de la santé et prévention

#### Bloc 70D

*Choix - 6 crédits.*

Parmi les cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive, de gestion, d'évaluation et politique de santé, de santé environnementale et santé au travail ou tout autre cours avec l'approbation du directeur de programme.

Programme 2-481-6-5

Version 02 (H20)

### Microprogramme de deuxième cycle en santé publique pour cadres et professionnels en exercice

#### OBJECTIFS

Le microprogramme en santé publique à l'intention des cadres et des professionnels en exercice a été conçu pour répondre aux besoins de formation des cadres, des professionnels et des intervenants ouvrant au ministère de la Santé et des Services sociaux, à l'Institut national de santé publique du Québec, dans les établissements de santé et de services sociaux, dans les directions de santé publique et dans les divers organismes communautaires. Le microprogramme est aujourd'hui ouvert à une gamme étendue de personnes en emploi qui souhaitent acquérir des connaissances et développer des compétences généralement associées à la santé publique.

Au terme de ce programme de 2e cycle, les cadres et les professionnels de la santé ainsi que les intervenants des organismes communautaires seront capables d'utiliser l'approche populationnelle pour améliorer l'état de santé et de bien-être des populations et s'engager auprès des communautés et de réaliser des activités liées aux fonctions essentielles de santé publique.

L'analyse des problèmes de santé de la population et de certains groupes particuliers, la planification à l'intérieur d'un continuum de services, les stratégies de promotion de la santé, la prévention des maladies, des problèmes psychosociaux et des traumatismes, le

dépistage des maladies et des problèmes sociaux, la protection de la santé de la population font l'objet d'un traitement particulier.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé publique pour cadres et professionnels en exercice), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle pertinent d'une discipline pertinente de la santé et des services sociaux ou d'un diplôme jugé équivalent
- être à l'emploi d'une organisation du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un organisme communautaire du Québec délivrant des services de santé, des services sociaux, des interventions de santé publique ou des activités visant à répondre à des problématiques sociales depuis au moins une année ou posséder une expérience équivalente

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

#### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation

#### 2. Évaluation

L'évaluation se fait en conformité avec le Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

#### 3. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre à temps plein et la scolarité maximale est de neuf trimestres (3 ans).

#### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 16 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 13 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 13 crédits.*

MSO 6011 3 Concepts et méthodes en épidémiologie

MSO 6116 3 Planification et évaluation en santé

MSO 6300 1 Introduction à la santé publique

MSO 6320 2 Surveillance de l'état de santé

MSO 6330 2 Protection de la santé

SPU 6001 2 Politiques publiques en santé

### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

MSO 6331 1 Introduction à l'évaluation d'impact sur la santé  
 MSO 6340 1 Intersectorialité-partenariat en santé  
 MSO 6350 1 Communication et santé publique  
 MSO 6351 1 Développement des communautés  
 MSO 6626 1 Surveillance en nutrition en santé publique  
 SPU 6002 1 Introduction aux méthodes qualitatives

Programme 2-488-6-1

Version 00 (A12)

## Microprogramme de deuxième cycle en santé mondiale

### OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable : d'identifier les concepts et les cadres théoriques utilisés en santé mondiale; d'analyser les principaux enjeux en santé mondiale et de discuter des solutions qui sont proposées pour améliorer la santé ou minimiser leurs impacts négatifs; d'identifier les enjeux éthiques posés par les interventions en santé mondiale.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé publique pour cadres et professionnels en exercice), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- sur demande du comité d'admission, se présenter pour une entrevue.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

#### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation

#### 2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre équivalent plein temps et la scolarité maximale est de trois trimestres à compter de la date d'inscription initiale

#### 3. Transfert

Un candidat qui a réussi 15 crédits de cours dans le microprogramme de deuxième cycle en santé mondiale et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 pourra présenter une demande écrite de transfert à la responsable de la maîtrise en santé publique, option santé mondiale. La demande sera soumise à la direction des programmes de 2e cycle du département qui recommandera ou non le transfert. L'étudiant devra toutefois se soumettre aux procédures de sélection établies pour l'admission au programme de maîtrise. La réussite du microprogramme de deuxième cycle en santé mondiale ne garantit pas l'admission à la maîtrise en santé publique, option santé mondiale.

### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option..

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 9 crédits.*

ASA 6734 3 Fondements en santé mondiale  
 MSO 6500 3 Enjeux contemporains de santé mondiale  
 MSO 6501 3 Pratiques de santé mondiale

#### Bloc 70B

*Option - 6 crédits.*

*Parmi les cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive ou tout autre cours pertinent après approbation de la direction du programme.*

## MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE - BIOÉTHIQUE

Programme 2-495-1-0

Version 06 (A18)

## D.E.S.S. en bioéthique

### OBJECTIFS

- Approfondir la réflexion sur les enjeux éthiques de la pratique et de la recherche dans le domaine de la santé.
- Offrir un complément de formation en vue d'améliorer la qualité du travail des professionnels et de former des citoyens plus avertis.
- Contribuer à redéfinir la problématique de la déontologie professionnelle dans le monde de la santé.
- Contribuer à préparer des personnes-ressources en éthique pour le secteur de la santé.
- Identifier les problèmes éthiques soulevés par la révolution biomédicale dans un monde pluraliste et pluriethnique.
- Analyser ces problèmes éthiques avec une approche globale et interdisciplinaire.
- Appliquer un processus de résolution de dilemme éthique.
- Permettre de s'impliquer dans un groupe de travail qui a pour tâches d'identifier et d'analyser des problèmes et de prendre des décisions à leur égard.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (bioéthique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
  - être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent
  - avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français

langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en bioéthique sont en anglais.

## 2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

## 3. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Il est offert selon les trois axes de spécialisation suivants:

- Éthique et soins de santé
- Éthique de la recherche
- Éthique et santé des populations

### Segment 74

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

#### Bloc 74A

*Obligatoire - 12 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
BIE 6017	3	Bioéthique et droit
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 74B Axe de spécialisation

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6003	3	Éthique de la recherche
BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6008	3	Éthique clinique
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique

#### Bloc 74C Thématiques

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6001	3	Bioéthique et début de la vie
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6503	3	Éthique, santé et mégadonnées

#### Bloc 74D Méthodologie

*Option - Maximum 3 crédits.*

*Veuillez noter que le cours BIE6104 est soumis à l'approbation de la direction du programme.*

BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique
----------	---	-------------------------------------

#### Bloc 74E Stage

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 60191	0	Stage en éthique et soins de santé 1
BIE 60192	0	Stage en éthique et soins de santé 2
BIE 60193	3	Stage en éthique et soins de santé 3
BIE 60201	0	Stage en éthique de la recherche 1

BIE 60202	0	Stage en éthique de la recherche 2
BIE 60203	3	Stage en éthique de la recherche 3
BIE 60211	0	Stage en éthique et santé des populations 1
BIE 60212	0	Stage en éthique et santé des populations 2
BIE 60213	3	Stage en éthique et santé des populations 3

#### Bloc 74F Thématiques

*Option - Maximum 3 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MMD 6105	3	Éthique clinique, santé mentale, vieillissement
PDT 6103	3	Éthique clinique et patients complexes
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

#### Bloc 74G

*Choix - Maximum 3 crédits.*

*Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent. Un maximum de 3 crédits de 1er cycle (de 3e année) est permis.*

## Programme 2-495-1-1

Version 07 (A18)

## Maîtrise en bioéthique (M.A.)

### OBJECTIFS

Former des personnes ressources ayant une solide formation théorique et pratique en bioéthique. Plus spécifiquement, assurer une réflexion théorique et pratique structurée sur les enjeux éthiques liés à la prise de décision dans le domaine de la clinique, de la recherche et des politiques de santé. Favoriser une réflexion critique sur la déontologie et l'éthique professionnelle dans le monde de la santé et contribuer au renouvellement de ces disciplines.

#### Avec travail dirigé

Ce cheminement vise à former des personnes aptes à jouer un rôle pratique et central en matière d'éthique dans leur milieu de travail. La présence d'un stage dans le programme vise à renforcer l'expertise professionnelle par une expérience concrète dans un lieu de pratique.

#### Avec mémoire

Ce cheminement vise à privilégier le développement de la capacité de recherche sur les enjeux éthiques liés à la prise de décision et à offrir une formation préparant à poursuivre des études doctorales en bioéthique.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (bioéthique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent. Une attention spéciale est accordée aux candidats qui ont une expérience dans le monde de la santé (en pratique hospitalière ou en recherche) et à ceux qui sont intéressés à travailler dans ce milieu



- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent. S'il y a lieu, les candidats devront se présenter à une entrevue.
- Toutes les candidatures seront évaluées par un jury nommé par le directeur du programme.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en bioéthique sont en anglais.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors d'une demande d'admission

- Présenter une lettre de motivation OU un court texte exposant les motifs de sa demande d'admission, la nature de sa pratique et les grands axes de son questionnement en rapport avec la bioéthique
- Présenter un curriculum vitae.

### 2. Scolarité

La scolarité minimale de la M.A. est de trois trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein, à compter de la première inscription.

### 3. Transfert

- Les personnes qui ont, dans le microprogramme de 2e cycle ou dans le D.E.S.S. (bioéthique), une moyenne d'au moins 3,3 sont admissibles à la maîtrise (bioéthique).
- Tous les cours du microprogramme ou du D.E.S.S. peuvent être intégrés dans le programme de maîtrise.

### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon les trois axes de spécialisation suivants :

- Éthique et soins de santé
- Éthique de la recherche
- Éthique et santé des populations

Elle est offerte selon deux modalités :

- avec mémoire (MM)
- avec travail dirigé (TD)

#### Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et un maximum de 3 crédits à option et au choix.

#### Bloc 01A

*Obligatoire - 9 crédits.*

BIE 6000	3	Bioéthique : origines, sens, pratiques
BIE 6017	3	Bioéthique et droit
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 01B - Thématiques

*Option - Maximum 3 crédits.*

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MMD 6105	3	Éthique clinique, santé mentale, vieillissement

PDT 6103	3	Éthique clinique et patients complexes
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

#### Bloc 01C

*Choix - Maximum 3 crédits.*

*Avec l'approbation de la direction du programme, choisir un cours jugé pertinent. Un maximum de 3 crédits de 1er cycle (de 3e année) est permis.*

#### Segment 70

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM), incluant ceux du tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les crédits de la modalité avec travail dirigé (TD), incluant ceux du tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé, de 15 à 18 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

#### Bloc MM-70A Axe de spécialisation

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6003	3	Éthique de la recherche
BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6008	3	Éthique clinique
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique

#### Bloc MM-70B Thématiques

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6001	3	Bioéthique et début de la vie
BIE 6004	3	Bioéthique et approche de la mort
BIE 6012	3	Bioéthique en pratique
BIE 6503	3	Éthique, santé et mégadonnées

#### Bloc MM-70C Méthodologie

*Option - 3 crédits.*

ASA 6177	3	Méthodologie de la recherche
ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique
ETA 6512	3	L'analyse des données qualitatives

#### Bloc MM-70D Stage

*Option - Maximum 3 crédits.*

BIE 60191	0	Stage en éthique et soins de santé 1
BIE 60192	0	Stage en éthique et soins de santé 2
BIE 60193	3	Stage en éthique et soins de santé 3
BIE 60201	0	Stage en éthique de la recherche 1
BIE 60202	0	Stage en éthique de la recherche 2
BIE 60203	3	Stage en éthique de la recherche 3
BIE 60211	0	Stage en éthique et santé des populations 1
BIE 60212	0	Stage en éthique et santé des populations 2
BIE 60213	3	Stage en éthique et santé des populations 3

#### Bloc MM-70E Mémoire

*Obligatoire - 24 crédits.*

BIE 6131	24	Mémoire
----------	----	---------

#### Bloc TD-70A

*Obligatoire - 3 crédits.*

BIE 6012 3 Bioéthique en pratique

### Bloc TD-70B Axe de spécialisation

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6003 3 Éthique de la recherche  
 BIE 6006 3 Éthique des politiques de santé  
 BIE 6008 3 Éthique clinique  
 BIE 6016 3 Bioéthique et santé publique

### Bloc TD-70C Thématiques

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6001 3 Bioéthique et début de la vie  
 BIE 6004 3 Bioéthique et approche de la mort  
 BIE 6503 3 Éthique, santé et mégadonnées

### Bloc TD-70D Méthodologie

*Option - Maximum 3 crédits.*

BIE 6104 3 Méthodes de recherche en bioéthique

### Bloc TD-70E Stage

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 60191 0 Stage en éthique et soins de santé 1  
 BIE 60192 0 Stage en éthique et soins de santé 2  
 BIE 60193 3 Stage en éthique et soins de santé 3  
 BIE 60201 0 Stage en éthique de la recherche 1  
 BIE 60202 0 Stage en éthique de la recherche 2  
 BIE 60203 3 Stage en éthique de la recherche 3  
 BIE 60211 0 Stage en éthique et santé des populations 1  
 BIE 60212 0 Stage en éthique et santé des populations 2  
 BIE 60213 3 Stage en éthique et santé des populations 3

### Bloc TD-70F Travail dirigé

*Obligatoire - 15 crédits.*

BIE 6135 15 Travail dirigé

Programme 2-495-6-0

Version 02 (H14)

## Microprogramme de deuxième cycle en bioéthique

### OBJECTIFS

Le microprogramme vise à développer des compétences dans le domaine particulier de la bioéthique.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (bioéthique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en

compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

### 2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de cinq trimestres à compter de la première inscription.

### 3. Transfert au D.E.S.S. ou à la maîtrise

Les personnes qui ont maintenu dans le microprogramme de deuxième cycle une moyenne d'au moins 3,0 sont admissibles au D.E.S.S. (bioéthique). Les personnes qui ont maintenu dans le microprogramme de deuxième cycle une moyenne d'au moins 3,3 sont admissibles à la M.A. (bioéthique). Tous les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans le programme de D.E.S.S. ou dans celui de la M.A.

### 4. Année préparatoire pour le Ph. D.

Les personnes qui désirent une admission au Doctorat en bioéthique, et qui n'ont pas une maîtrise en bioéthique, devront réussir le microprogramme comme année préparatoire, avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5 sur 4,3, avant de pouvoir être admis au Ph. D. Le cours BIE 6104 "Méthodes de recherche en bioéthique" doit avoir été réussi avant l'admission au Ph. D. en bioéthique.

### 5. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 18 crédits. Il est offert selon les trois axes de spécialisation suivants :

- l'éthique et soins de santé,
- l'éthique de la recherche,
- l'éthique et la santé des populations

Le cours BIE6104: Méthodes de recherche en bioéthique est obligatoire pour ceux qui visent à appliquer au Doctorat en bioéthique.

### Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 6 crédits.*

BIE 6000 3 Bioéthique : origines, sens, pratiques  
 BIE 6017 3 Bioéthique et droit

#### Bloc 70B Axe de spécialisation

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6003 3 Éthique de la recherche  
 BIE 6006 3 Éthique des politiques de santé  
 BIE 6008 3 Éthique clinique  
 BIE 6016 3 Bioéthique et santé publique

#### Bloc 70C Thématiques

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

BIE 6001 3 Bioéthique et début de la vie  
 BIE 6004 3 Bioéthique et approche de la mort  
 BIE 6012 3 Bioéthique en pratique  
 BIE 6503 3 Éthique, santé et mégadonnées

#### Bloc 70D Méthodologie

*Option - Maximum 3 crédits.*

*Veillez noter que l'inscription au cours BIE6104 est soumise à l'approbation de la direc-*

tion du programme.

BIE 6104 3 Méthodes de recherche en bioéthique

### Bloc 70E

Option - Maximum 3 crédits.

ANT 6155	3	Anthropologie, société, santé
ANT 6156	3	Anthropologie de l'éthique
ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MMD 6105	3	Éthique clinique, santé mentale, vieillissement
PDT 6103	3	Éthique clinique et patients complexes
PHI 6520	3	Questions d'éthique contemporaine
PHI 6575	3	Problèmes en éthique internationale
PHI 6576	3	Justice économique et sociale
PHM 6071	3	Le médicament comme objet social
PLU 6043	3	Spiritualité et santé
SOL 6950	3	Biomédecine, biotechnologies et société

Programme 3-495-1-0

Version 01 (A18)

## Doctorat en bioéthique (Ph. D.)

### OBJECTIFS

Les objectifs généraux du programme de doctorat en bioéthique sont de former des chercheurs autonomes et capables de réaliser un programme de recherche original dans un cadre interdisciplinaire. Plus spécifiquement, le programme a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de professeurs, chercheurs et professionnels, et de stimuler la production de recherche en bioéthique.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat en bioéthique, le candidat doit:

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales (ESP)
  - être titulaire d'une maîtrise en bioéthique ou être titulaire d'une maîtrise autre et avoir réussi le Microprogramme en bioéthique
  - avoir maintenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- Les candidats doivent avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants réputés non-francophone devront passer un test de français <http://espum.umontreal.ca/etudes/competences-linguistiques>.

Les candidats doivent avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit. En bioéthique, plusieurs lectures et documents de référence sont en anglais.

Les étudiants qui postulent pour le Ph. D. sans la formation nécessaire en bioéthique (maîtrise en bioéthique) seront tenus de s'inscrire et réussir le microprogramme en bioéthique (18 crédits) comme année préparatoire, avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5 sur 4,3, avant de pouvoir être admis au Ph. D.

#### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission les documents suivants :

- une lettre de motivation décrivant ses intérêts en bioéthique (une page)
- une description du projet de recherche envisagé (une page), approuvée par le directeur de thèse
- une lettre d'approbation d'un directeur de recherche lié aux Programmes en bioéthique
- un curriculum vitae académique à jour.

#### 2. Scolarité

La scolarité minimale exigée pour le programme de doctorat est de six trimestres (deux

ans); cette scolarité se fait normalement à plein temps. La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de 15 trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

### 3. Statut

Temps plein et demi-temps

### Direction de recherche

Puisque la bioéthique est un domaine interdisciplinaire, les étudiants sont encouragés à envisager la codirection, en particulier avec des superviseurs d'une discipline différente de celle de l'étudiant ou de son superviseur principal.

### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

L'étudiant a deux années pour faire les 5 cours exigés et préparer son examen de synthèse, ce qui permettra le maintien d'engagements professionnels. Au cours des deux premières années de scolarité de Ph. D., les étudiants doivent prendre un minimum de 15 crédits de cours, dont 9 crédits obligatoires (SPU6600, BIE7500, BIE7700) et 6 crédits au choix. La scolarité de Ph. D. pourra aussi comporter des cours supplémentaires selon les besoins du candidat, déterminés en consultation avec le directeur de thèse et la direction du programme.

#### Segment 70

Le doctorat comporte un minimum de 90 crédits, dont 75 crédits consacrés à la thèse, 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours au choix.

#### Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

À suivre au cours des trois premiers trimestres suivant l'inscription au programme.

BIE 7500	3	Théories contemporaines de la bioéthique
BIE 7700	3	Séminaire de thèse
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 70B

Choix - 6 crédits.

À suivre au cours des trois premiers trimestres suivant l'inscription au programme.

Cours choisis parmi les cours offerts par les différentes facultés, notamment, les facultés des arts et sciences, médecine, droit et pharmacie. Consultez la liste publiée sur le site des programmes en bioéthique ou tout autre cours de 2e ou de 3e cycle pertinent avec l'approbation du responsable des études.

#### Bloc 70C Thèse

Obligatoire - 75 crédits.

BIE 7000	0	Examen général de doctorat
BIE 7011	75	Recherche et thèse

### SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANTÉ AU TRAVAIL

Programme 2-410-1-2

Version 02 (A18)

## D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes

### OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques en santé environnementale et santé au travail;
- se familiariser avec la méthodologie scientifique;

- se spécialiser dans une ou plusieurs activités de recherche en santé et environnement;
- acquérir une formation d'intervenant ou de cadre dans les secteurs public, parapublic et privé.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans une discipline appropriée ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Un candidat considéré non francophone, selon la définition d'un étudiant francophone <http://espum.umontreal.ca/etudes/admission-et-reglements/competences-linguistiques/definition-dun-etudiant-francophone/>, devra obligatoirement réussir le Test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou réussir le DALF ou TEF avec un niveau C1 basé sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). L'admission du candidat sera conditionnelle à la réussite du Test de français avec la moyenne minimale exigée.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit et une expérience de travail pertinente dans le domaine de l'environnement constitue un atout.

#### 2. Scolarité

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

#### 3. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

#### Bloc 70A Santé publique

*Obligatoire - 27 crédits.*

ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6010	6	Étude de cas
HEC 6211 (DDRS40402)	3	Développement durable et gestion : enjeux et pratiques
MSN 6027	3	Bases en toxicologie et en épidémiologie
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 70B Santé publique

*Option - Maximum 3 crédits.*

MSN 6025	3	Hygiène de l'environnement
----------	---	----------------------------

MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSN 6111	3	Hygiène du travail
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

#### Bloc 70C Gestion des catastrophes

*Option - Maximum 3 crédits.*

ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
ENV 6006	3	Gestion des menaces biologiques
GIN 6126A	3	Analyse et gestion des risques technologiques (IND6126A)
GIN 6214A	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales

#### Bloc 70D Aménagement, écologie et environnement

*Option - Maximum 3 crédits.*

AME 6113	3	Écologie du paysage
ENV 6000	3	Modélisation et environnement
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

### Programme 2-486-1-2

Version 01 (A18)

### D.E.S.S. en toxicologie et analyse du risque

#### OBJECTIFS

Les objectifs généraux du programme sont de former des scientifiques possédant une connaissance des principes et de la méthodologie propres à la toxicologie générale et à l'analyse du risque et qui sont capables de reconnaître les problèmes causés par l'exposition à des agents chimiques, d'évaluer les propriétés toxiques de ces agents, de caractériser le risque toxicologique et d'intervenir de façon utile dans la solution des problèmes toxicologiques.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle, soit en sciences biologiques, en chimie, dans l'une des disciplines des sciences de la santé, soit dans toute autre discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Un candidat considéré non francophone, selon la définition d'un étudiant francophone <http://espum.umontreal.ca/etudes/admission-et-reglements/competences-linguistiques/definition-dun-etudiant-francophone/>, devra obligatoirement réussir le Test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou réussir le DALF ou TEF avec un niveau C1 basé sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). L'admission du candidat sera conditionnelle à la réussite du Test de français avec la moyenne minimale exigée.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

Selon ses antécédents et son expérience antérieure, le candidat peut être appelé à suivre un programme de formation complémentaire.

#### 2. Scolarité

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

### 3. Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions de ce règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne.

Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Il est offert avec deux options :

- l'option Analyse du risque (segment 70),
- l'option Toxicologie générale (segment 71).

### Segment 70 Propre à l'option Analyse du risque

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 24 crédits.*

MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSN 6138	3	Principes de l'analyse du risque 2
MSN 6146	3	Toxicologie prédictive
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique
TXL 6002	3	Méthodes analytiques en toxicologie
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement

#### Bloc 70B

*Option - 6 crédits.*

*Parmi les cours des répertoires des facultés et départements participants. Notez que le cours MSN 6027 ne doit pas être suivi puisqu'il est redondant avec le cours TXL 6010 du bloc obligatoire. Sujet à l'approbation du directeur du programme d'études.*

### Segment 71 Propre à l'option Toxicologie générale

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 71A

*Obligatoire - 24 crédits.*

MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique
TXL 6002	3	Méthodes analytiques en toxicologie
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie
TXL 6012	3	Toxicologie des médicaments
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement
TXL 6016	3	Toxicologie agro-alimentaire

#### Bloc 71B

*Option - 6 crédits.*

*Parmi les cours des répertoires des facultés et départements participants. Notez que le cours MSN 6027 ne doit pas être suivi puisqu'il est redondant avec le cours TXL 6010 du bloc obligatoire. Sujet à l'approbation du directeur du programme d'études.*

Programme 2-488-1-0

Version 06 (A18)

## Maîtrise en santé environnementale et santé au travail (M. Sc.)

### OBJECTIFS

Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques en santé environnementale et santé au travail; se familiariser avec la méthodologie scientifique; se spécialiser dans une ou plusieurs activités de recherche en santé et environnement; acquérir une formation d'intervenant ou de cadre dans les secteurs public, parapublic et privé.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (santé environnementale et santé au travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, de chimie ou dans un domaine connexe ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent pour les options Toxicologie, Analyse du risque et Hygiène du travail, dans un domaine des sciences de la santé ou dans une discipline appropriée tels la biologie, l'aménagement, la géographie ou le droit ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent pour les options Environnement, santé et gestion des catastrophes et Santé environnementale mondiale
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Un candidat considéré non francophone, selon la définition d'un étudiant francophone <http://espum.umontreal.ca/etudes/admission-et-reglements/competences-linguistiques/definition-dun-etudiant-francophone/>, devra obligatoirement réussir le Test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou réussir le DALF ou TEF avec un niveau C1 basé sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). L'admission du candidat sera conditionnelle à la réussite du Test de français avec la moyenne minimale exigée.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

#### 2. Transfert

Un candidat peut être admis à la M. Sc. avec stage ou avec travail dirigé après la réussite de 15 crédits de cours du D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque), du D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes), du D.E.S.S. (hygiène du travail), du D.E.S.S. (santé environnementale mondiale) ou à la fin de la scolarité du microprogramme du 2e cycle (santé environnementale et santé au travail). Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. En plus de cette recommandation, l'étudiant inscrit à l'un des D.E.S.S. devra avoir conservé une moyenne cumulative de 3,0 au terme de 15 crédits complétés. L'étudiant inscrit au microprogramme devra avoir conservé une moyenne cumulative de 3,0 au terme de la scolarité complétée. Une demande de transfert pour les cours suivis au D.E.S.S. ou au microprogramme devra accompagner la demande d'admission. Pour le transfert à partir de l'un des D.E.S.S., l'option choisie pour la maîtrise devra correspondre à la même spécialisation que le D.E.S.S.

#### 3. Sclarité

La sclarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

La sclarité maximale du programme est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de préparation ou de suspension.

Pour les candidats admis à la maîtrise avec travail dirigé ou avec stage, après avoir terminé le D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque) ou le D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes) ou le D.E.S.S. (hygiène du travail) ou le D.E.S.S. (santé environnementale mondiale) ou le microprogramme de 2e cycle (santé environnementale et santé au travail), la sclarité maximale est de trois ans et comprend la sclarité du diplôme ou du microprogramme. Il est possible, avec l'autorisation du Comité des études supérieures du programme, d'ajouter un délai additionnel de un an pour compléter le travail dirigé ou le stage.

#### 4. Évaluation du travail dirigé et stage

Le jury du travail dirigé et du stage est composé du directeur du travail dirigé ou du responsable de stage, du codirecteur éventuel et d'un professeur rattaché au département. Les candidats doivent de plus présenter les résultats de leurs travaux dans le cadre d'un exposé oral.

Le programme de maîtrise avec travail dirigé ou avec stage comporte 30 crédits de cours (33 dans le cas de l'option hygiène du travail) dont au moins 27 doivent être de 2<sup>e</sup> cycle (sauf pour l'option Hygiène du travail dont les 33 crédits obligatoires sont de 2<sup>e</sup> cycle). Si l'étudiant s'inscrit à un cours de 1<sup>er</sup> cycle (qui sera obligatoirement à option), ce cours devra préalablement être approuvé par le directeur du programme.

#### 5. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux cheminements :

- le cheminement avec mémoire, lequel comprend l'option Générale (segment 69)
- le cheminement avec travail dirigé ou stage, lequel comprend les cinq options suivantes:
  - l'option Analyse du risque (segment 70),
  - l'option Toxicologie générale (segment 71),
  - l'option Environnement, santé et catastrophe (segment 72),
  - l'option Hygiène du travail (segment 73),
  - l'option Santé environnementale mondiale (segment 74).

#### Segment 69 Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 8 crédits obligatoires, 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire et 7 crédits à option.

##### Bloc 69A

*Obligatoire - 8 crédits.*

MSN 60041	0	Séminaire 1
MSN 60042	2	Séminaire 2
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

##### Bloc 69B

*Option - 3 crédits.*

MSN 6111	3	Hygiène du travail
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
MSO 6069	3	Régression logistique et analyse de survie

##### Bloc 69C

*Option - 3 crédits.*

MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSN 6027	3	Bases en toxicologie et en épidémiologie
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie

##### Bloc 69D - Recherche

*Option - 1 crédit*

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche
----------	---	----------------------------------------

##### Bloc 69E - Mémoire

*Obligatoire - 30 crédits*

MSN 6600 30 Mémoire

#### Segment 70 Propre à l'option Analyse du risque

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, 0 à 6 crédits à option, 0 à 6 crédits au choix et 15 crédits optionnels attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage.

##### Bloc 70A

*Obligatoire - 24 crédits.*

MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSN 6138	3	Principes de l'analyse du risque 2
MSN 6146	3	Toxicologie prédictive
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie

##### Bloc 70B

*Choix - Maximum 6 crédits.*

*Choisir parmi les cours de 2<sup>e</sup> cycle de sigles MSN, TXL et ENV ainsi que tout autre cours de 2<sup>e</sup> cycle provenant d'autres départements, facultés, écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités. Notez que le cours MSN 6027 ne doit pas être suivi puisqu'il est redondant avec le cours TXL 6010 du bloc obligatoire. Sujet à l'approbation du Comité des études supérieures.*

##### Bloc 70C

*Option - Maximum 6 crédits.*

AME 6113	3	Écologie du paysage
GIN 6126A	3	Analyse et gestion des risques technologiques (IND6126A)
GIN 6214A	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6411 (IND6411)	3	Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux
GIN 6841	3	Sécurité industrielle (IND8841)
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

#### Bloc 70D Travail dirigé OU stage

*Option - 15 crédits*

MSN 6900	15	Travail dirigé
MSN 6910	15	Stage

#### Segment 71 Propre à l'option Toxicologie générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, 0 à 3 crédits à option ou 0 à 3 crédits au choix et 15 crédits optionnels attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage.

##### Bloc 71A

*Obligatoire - 27 crédits.*

MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie

TXL 6012	3	Toxicologie des médicaments
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement
TXL 6016	3	Toxicologie agro-alimentaire

**Bloc 71B**

*Choix - Maximum 3 crédits.*

*Choisir parmi les cours de 2e cycle de sigles MSN, TXL et ENV ainsi que tout autre cours de 2e cycle provenant d'autres départements, facultés, écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités. Notez que le cours MSN 6027 ne doit pas être suivi puisqu'il est redondant avec le cours TXL 6010 du bloc obligatoire. Sujet à l'approbation du Comité des études supérieures.*

**Bloc 71C**

*Option - Maximum 3 crédits.*

AME 6113	3	Écologie du paysage
GIN 6126A	3	Analyse et gestion des risques technologiques (IND6126A)
GIN 6214A	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6411 (IND6411)	3	Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux
GIN 6841	3	Sécurité industrielle (IND8841)
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

**Bloc 71D Travail dirigé OU stage**

*Option - 15 crédits*

MSN 6900	15	Travail dirigé
MSN 6910	15	Stage

**Segment 72 Propre à l'option Environnement, santé et gestion des catastrophes**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, entre 0 et 9 crédits à option, entre 0 et 9 crédits au choix, ainsi que 15 crédits optionnels attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage.

**Bloc 72A**

*Obligatoire - 21 crédits.*

ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
HEC 6111 (408413)	3	Développement durable, politiques environnementales et gestion
MSN 6027	3	Bases en toxicologie et en épidémiologie
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

**Bloc 72B**

*Choix - Minimum 0 crédit, maximum 9 crédits.*

*Choisir parmi les cours de 2e cycle de sigles MSN, TXL et ENV ainsi que tout autre cours de 2e cycle provenant d'autres départements, facultés, écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités. Notez que le cours MSN6026 et TXL6010 ne doivent pas être suivis puisqu'ils sont redondants avec le cours MSN6027 du bloc obligatoire. Sujet à l'approbation du Comité des études supérieures.*

**Bloc 72C**

*Option - Minimum 0 crédit, maximum 9 crédits.*

AME 6113	3	Écologie du paysage
GIN 6126A	3	Analyse et gestion des risques technologiques (IND6126A)

GIN 6214A	3	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)
GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6411 (IND6411)	3	Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux
GIN 6841	3	Sécurité industrielle (IND8841)
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
URB 6774	3	Aménagement, risques et enjeux urbains
URB 6778	3	Planification environnementale et urbanisme

**Bloc 72D**

*Option - 15 crédits.*

MSN 6900	15	Travail dirigé
MSN 6910	15	Stage

**Segment 73 Propre à l'option Hygiène au travail**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 12 crédits à option attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage.

**Bloc 73A**

*Obligatoire - 33 crédits.*

GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6841	3	Sécurité industrielle (IND8841)
MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6022	3	Techniques d'évaluation des agents chimiques
MSN 6023	3	Agents physiques : mesure et maîtrise
MSN 6024	3	Ventilation et protection individuelle
MSN 6025	3	Hygiène de l'environnement
MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSN 6112	3	Stratégie d'évaluation des risques
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

**Bloc 73B Travail dirigé OU stage**

*Option - 12 crédits.*

MSN 6901	12	Travail dirigé
MSN 6911	12	Stage

**Segment 74 Propre à l'option Santé environnementale mondiale**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 6 à 9 crédits à option, un maximum de 3 crédits au choix et 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage.

**Bloc 74A**

*Obligatoire - 21 crédits.*

ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
MSN 6027	3	Bases en toxicologie et en épidémiologie
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

**Bloc 74B**

*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

ENV 6006	3	Gestion des menaces biologiques
HEC 6111	3	Développement durable, politiques environnementales et gestion (408413)
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale

**Bloc 74C**

*Choix - Maximum 3 crédits.*

Tout autre cours jugé pertinent parmi les répertoires des départements de médecine sociale et préventive, de gestion, d'évaluation et de politique de santé, de santé environnementale et santé au travail, ou autre. Notez que les cours MSN6026 et TXL6010 ne doivent pas être suivis puisqu'ils sont redondants avec le cours MSN6027 du bloc obligatoire. Sujet à l'approbation du Comité des études supérieures.

**Bloc 74D Travail dirigé OU stage**

*Option - 15 crédits.*

MSN 6900	15	Travail dirigé
MSN 6910	15	Stage

**Programme 2-488-1-1**

Version 01 (H16)

**D.E.S.S. en hygiène du travail****OBJECTIFS**

Le programme vise la formation de professionnels en hygiène du travail.

Au terme de sa formation, l'étudiant pourra entreprendre les démarches pour la certification du conseil canadien d'agrément des hygiénistes du travail (CCAHT) et de l'American Board of Industrial Hygiene (ABIH).

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (hygiène du travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, en chimie ou dans un domaine connexe ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- Un candidat considéré non francophone, selon la définition d'un étudiant francophone <http://espum.umontreal.ca/etudes/admission-et-reglements/competences-linguistiques/definition-dun-etudiant-francophone/>, devra obligatoirement réussir le Test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou réussir le DALF ou TEF avec un niveau C1 basé sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). L'admission du candidat sera conditionnelle à la réussite du Test de français avec la moyenne minimale exigée.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

**2. Scolarité**

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

**3. Transfert**

Un candidat peut faire le transfert à la M. Sc. avec stage ou travail dirigé à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du programme est alors néces-

saire. L'étudiant inscrit au D.E.S.S. doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 au terme de sa scolarité. Une demande de transfert pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission.

**4. Cheminement du D.E.S.S.**

Le programme de D.E.S.S. comporte 30 crédits de cours obligatoires du niveau des études supérieures.

Régime d'études : temps plein, demi-temps et temps partiel  
Offert le jour et le soir.

**5. Exigence en communication scientifique en santé publique**

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

**Segment 70**

Tous les crédits du D.E.S.S. sont obligatoires.

**Bloc 70A**

*Obligatoire - 30 crédits.*

GIN 6410	3	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)
GIN 6841	3	Sécurité industrielle (IND8841)
MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6022	3	Techniques d'évaluation des agents chimiques
MSN 6023	3	Agents physiques : mesure et maîtrise
MSN 6024	3	Ventilation et protection individuelle
MSN 6025	3	Hygiène de l'environnement
MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSN 6112	3	Stratégie d'évaluation des risques
REI 6170	3	Stratégies en santé et sécurité du travail

**Programme 2-488-1-2**

Version 02 (A18)

**D.E.S.S. en santé environnementale mondiale****OBJECTIFS**

Le programme vise à :

- accroître les savoirs relatifs aux principaux enjeux qui caractérisent les problématiques mondiales en santé environnementale;
- outiller les étudiants pour lutter contre les principales menaces environnementales à la santé publique.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé environnementale mondiale), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé, ou dans une discipline appropriée tels la biologie, l'aménagement, la géographie ou le droit ou dans un domaine connexe, ou être titulaire d'un diplôme jugé



- équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
  - Un candidat considéré non francophone, selon la définition d'un étudiant francophone (<http://espum.umontreal.ca/etudes/admission-et-reglements/competences-linguistiques/definition-dun-etudiant-francophone/>), devra obligatoirement réussir le Test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou réussir le DALF ou TEF avec un niveau C1 basé sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). L'admission du candidat sera conditionnelle à la réussite du Test de français avec la moyenne minimale exigée.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

## 2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

## 3. Transfert

Un candidat peut faire le transfert à la M. Sc. (santé environnementale) avec stage ou travail dirigé à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. L'étudiant inscrit au D.E.S.S. doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 au terme de sa scolarité. Une demande de transfert pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission.

## 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

### Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 6 et 9 crédits à option et au maximum 3 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 21 crédits*

ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
MSN 6027	3	Bases en toxicologie et en épidémiologie
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 70B

*Option - Minimum 6 crédits et maximum 9 crédits*

ENV 6006	3	Gestion des menaces biologiques
HEC 6211 (DDRS40402)	3	Développement durable et gestion : enjeux et pratiques
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale

#### Bloc 70C

*Au choix - Maximum 3 crédits*

*Parmi les répertoires des cours des départements de médecine sociale et préventive, de*

*gestion, d'évaluation et de politique de santé, de santé environnementale et santé au travail, ou autre, sauf les cours TXL 6010 et MSN 6026 qui sont redondants avec le MSN 6027. Ce choix de cours est sujet à l'approbation du directeur du programme.*

## Programme 2-488-6-0

Version 01 (A18)

## Microprogramme de deuxième cycle en santé environnementale et santé au travail

### OBJECTIFS

Le microprogramme vise l'enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels oeuvrant dans un domaine relié à la santé, à l'environnement ou à la toxicologie. Il permet, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences. Il favorise l'insertion dans les programmes de D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes, en toxicologie et analyse du risque ainsi qu'à la M. Sc. en santé environnementale et santé au travail dans le respect de la structure de ces programmes.

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé environnementale et santé au travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, en chimie, en physique, en génie chimique, en géologie, en géographie physique ou de tout autre diplôme jugé équivalent avec une moyenne de 2,7.
- Un candidat considéré non francophone, selon la définition d'un étudiant francophone (<http://espum.umontreal.ca/etudes/admission-et-reglements/competences-linguistiques/definition-dun-etudiant-francophone/>), devra obligatoirement réussir le Test de français international (TFI) avec une moyenne de 785/990 ou réussir le DALF ou TEF avec un niveau C1 basé sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). L'admission du candidat sera conditionnelle à la réussite du Test de français avec la moyenne minimale exigée.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

#### 2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein et la scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale.

#### 3. Transfert

Une moyenne de 3,0 au terme du microprogramme rend admissible pour le transfert aux D.E.S.S. ou à la maîtrise. Une demande de transfert pour les cours suivis au microprogramme devra accompagner la demande d'admission.

#### 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 15 crédits.

#### Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires

et 9 crédits à option.

### Bloc 70A

*Obligatoire - 6 crédits.*

MSN 6115	3	Santé et environnement 1
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie

### Bloc 70B

*Option - 9 crédits.*

ENV 6000	3	Modélisation et environnement
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
ENV 6006	3	Gestion des menaces biologiques
MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6022	3	Techniques d'évaluation des agents chimiques
MSN 6023	3	Agents physiques : mesure et maîtrise
MSN 6024	3	Ventilation et protection individuelle
MSN 6025	3	Hygiène de l'environnement
MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSN 6111	3	Hygiène du travail
MSN 6112	3	Stratégie d'évaluation des risques
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSN 6138	3	Principes de l'analyse du risque 2
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
MSN 6146	3	Toxicologie prédictive
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé
TXL 6002	3	Méthodes analytiques en toxicologie
TXL 6012	3	Toxicologie des médicaments
TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement
TXL 6016	3	Toxicologie agro-alimentaire
TXL 6030	3	Évaluation du risque toxique 1

politiques publiques favorables à la santé

- de faire preuve de rigueur scientifique dans toutes ses actions de santé publique
- d'agir de façon éthique et responsable
- de s'engager dans une démarche de développement professionnel
- de communiquer efficacement de l'information à différents publics
- de participer à l'action concertée des équipes interprofessionnelles et intersectorielles.

### Option Recherche

Pour réaliser une maîtrise avec un mémoire, il faut s'inscrire à l'option recherche. Le mémoire pourra porter sur l'une des cinq thématiques au cœur du programme: surveillance épidémiologique, promotion de la santé, santé mondiale, une seule santé, systèmes et politiques de santé.

Au terme de sa formation, l'étudiant, conscient des enjeux éthiques en santé publique, sera capable :

- d'approfondir un sujet du domaine de la santé publique
- de démontrer une capacité de conceptualisation dans la formulation d'un problème de recherche en santé publique
- de choisir des outils méthodologiques appropriés à un sujet de recherche relié à la santé publique
- de recueillir, d'analyser et d'interpréter des données en utilisant les méthodes appropriées
- de communiquer la problématique de la recherche, les méthodes et les résultats sous diverses formes : articles, affiches, communications, mémoire.

### Option Promotion de la santé

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable :

- de comprendre le rôle des déterminants sociaux et comportementaux dans le façonnement de la santé des populations
- d'engager les acteurs concernés dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des interventions et des politiques publiques de prévention et promotion de la santé
- d'intégrer les inégalités sociales de santé autant dans la définition des problèmes que dans la conception et la mise en oeuvre des interventions.

### Option Santé environnementale

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis des connaissances en toxicologie et analyse du risque, en méthodes quantitatives, en épidémiologie environnementale et pourra les appliquer dans une perspective et avec une approche populationnelle caractéristique de la santé publique.

### Option Santé mondiale

Au terme de sa formation, l'étudiant aura approfondi sa compréhension des enjeux de santé au niveau mondial et des stratégies visant à les réduire. Il pourra comprendre les différentes approches théoriques et les méthodes d'intervention appropriées ; développer les compétences nécessaires à la mise en oeuvre et l'évaluation d'interventions ; et mener une réflexion critique et éthique spécifique aux enjeux de la santé mondiale. Une attention particulière sera portée au contexte politique et économique des interventions, et à l'apport des approches interdisciplinaires et de la mobilisation communautaire. Cette formation préparera à la poursuite d'une carrière en recherche et/ou en intervention (par exemple dans les organismes nationaux et internationaux de coopération ou les ONG).

### Option Une seule santé

Au terme de sa formation, l'étudiant aura :

- intégré une vision de la santé qui comprend la santé animale et la santé des écosystèmes
- acquis une meilleure compréhension des enjeux complexes de santé publique à l'interface homme-animal-environnement
- acquis des habiletés lui permettant d'intervenir dans des problématiques de santé publique situées à cette interface tels que la surveillance, la prévention et le contrôle de maladies zoonotiques endémiques (e.g. toxi-infections alimentaires, rage, fièvre Q) et émergentes (p. ex. virus du Nil Occidental, maladie de Lyme), les enjeux de sécurité alimentaire et la résistance aux antibiotiques.

### Option Systèmes et politiques de santé

## SANTÉ PUBLIQUE

Programme 2-481-1-4

Version 05 (A19)

### Maîtrise en santé publique (M. Sc.)

#### OBJECTIFS

#### Modalité avec mémoire

La maîtrise en santé publique peut se faire avec une modalité mémoire; c'est l'option recherche. Le mémoire est réalisé sur un thème de santé publique, soit en surveillance épidémiologique, en promotion de la santé, en santé mondiale, en santé environnementale, en une seule santé, ou encore en systèmes et politiques de santé. La complétion d'une maîtrise avec mémoire ouvre à la fois la voie à des emplois dans les administrations liées à la santé publique, et à la poursuite des études au doctorat, en santé publique ou dans des disciplines connexes.

#### Modalité avec stage ou travail dirigé

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable :

- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique
- de planifier et de mettre en oeuvre des programmes de santé publique et des

Au terme de sa formation, l'étudiant(e) aura approfondi sa compréhension des principaux enjeux propres à l'analyse des systèmes et des politiques concernant l'organisation, le financement, la prestation et la performance des services de santé et de santé publique. Il (elle) sera apte à participer à l'élaboration, la gestion et l'évaluation d'interventions, de programmes et de politiques en lien avec la santé et l'organisation des services de santé et de santé publique aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, et ce à l'échelle locale, nationale ou internationale.

### Option Surveillance épidémiologique

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis une compréhension approfondie des principes de l'épidémiologie, de la surveillance continue de l'état de santé et de ses déterminants ainsi que de la vigie sanitaire dans un contexte de responsabilité populationnelle. Il sera apte à décrire et analyser l'état de santé de la population en ce qui concerne les problèmes, les facteurs de risque, les déterminants, les écarts et les tendances aux fins d'informer la population sur son état de santé, de soutenir les acteurs de la santé et des autres domaines de la société, et de déterminer le niveau d'atteinte de programmes et de politiques publiques. Il sera également apte à exercer la vigie sanitaire et à contribuer à des enquêtes épidémiologiques par l'investigation de cas déclarés, d'éclosions, d'agrégats ou d'épidémies occasionnés par la présence non contrôlée d'un agent biologique, chimique ou physique.

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

Sur demande du comité d'admission, les candidats devront se présenter à une entrevue. Les candidats possédant une expérience de travail ont un atout pour l'admissibilité à ce programme d'études.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

### 1.1 Conditions d'admissibilité supplémentaires propres à l'option Une seule santé

- Les étudiants n'ayant pas de formation médicale de base devront suivre et réussir le cours SPV6400A Introduction à la santé publique vétérinaire - Infectiologie générale (1 crédit en ligne offert aux trimestres d'automne et d'hiver) lors de leur première session.
- Les étudiants n'ayant pas de formation en productions et santé animale de base devront suivre et réussir le cours SPV6400B Introduction à la santé publique vétérinaire - Productions animales (1 crédit en ligne offert aux trimestres d'automne et d'hiver) lors de leur première session.

### 1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae (une expérience de travail est un atout).

### 1.3 Critères d'évaluation de la demande d'admission

- L'excellence du dossier académique
- La qualité de la lettre de motivation
- La pertinence de la formation antérieure

- La pertinence de l'expérience de travail antérieure

## 2. Statuts

Plein temps et demi-temps

## 3. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la date d'inscription initiale, excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Pour des raisons exceptionnelles, acceptées par le doyen, trois trimestres de prolongation peuvent être accordés.

## 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon sept options :

- l'option Recherche (segment 80), laquelle est offerte avec la modalité mémoire.

Les options suivantes sont offertes avec la modalité stage ou travail dirigé :

- option Promotion de la santé (segment 01 et 71)
- option Santé environnementale (segment 01 et 72)
- option Santé mondiale (segment 01 et 73)
- option Une seule santé (segment 01 et 77)
- option Systèmes et politiques de santé (segment 01 et 78)
- option Surveillance épidémiologique (segment 01 et 79)

### Segment 01

Tronc commun aux options avec modalités stage ou travail dirigé

### Bloc 01A

*Obligatoire - 7 crédits.*

MSO 6083	3	Pratiques de la santé publique
SPU 6002	1	Introduction aux méthodes qualitatives
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

### Segment 71 Propre à l'option Promotion de la santé

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 31 crédits obligatoires et 14 crédits à option, dont 11 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

### Bloc 71A Cours interdisciplinaires

*Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique

### Bloc 71B Cours de spécialisation

*Obligatoire - 12 crédits.*

MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention
MSO 6615	2	Épidémiologie sociale et promotion-prévention
MSO 6623	2	Stratégies populationnelles en promo. de la santé
SPU 6001	2	Politiques publiques en santé

### Bloc 71C Cours de spécialisation

*Option - 3 crédits.*

ASA 6132	3	Marketing social
MSO 6019	3	VIH: de l'épidémiologie à l'intervention
MSO 6080	3	Santé mentale

MSO 6135	1	Environnement urbain et santé
MSO 6160	3	Services à la petite enfance
MSO 6331	1	Introduction à l'évaluation d'impact sur la santé
MSO 6340	1	Intersectorialité-partenariat en santé
MSO 6350	1	Communication et santé publique
MSO 6351	1	Développement des communautés

**Bloc 71D Stage ou travail dirigé***Option - 11 crédits.*

MSO 6630	11	Stage en promotion de la santé
MSO 6631	11	Travail dirigé en promotion de la santé

**Segment 72 Propre à l'option Santé environnementale**

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 31 crédits obligatoires et 14 crédits à option, dont 11 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

**Bloc 72A Cours interdisciplinaires***Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 72B Cours de spécialisation***Obligatoire - 12 crédits.*

MSN 6021	3	Gestion des risques en santé environnementale
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé

**Bloc 72C Cours de spécialisation***Option - 3 crédits.*

ENV 6000	3	Modélisation et environnement
ENV 6002	3	Les impacts environnementaux
ENV 6003	3	La protection de l'environnement
ENV 6005	3	Catastrophes et aspects juridiques
ENV 6006	3	Gestion des menaces biologiques
MSN 6018	3	Toxicologie industrielle
MSN 6022	3	Techniques d'évaluation des agents chimiques
MSN 6023	3	Agents physiques : mesure et maîtrise
MSN 6024	3	Ventilation et protection individuelle
MSN 6025	3	Hygiène de l'environnement
MSN 6026	3	Méthodes d'analyse de données
MSN 6028	3	Changements climatiques : impact santé
MSN 6111	3	Hygiène du travail
MSN 6112	3	Stratégie d'évaluation des risques
MSN 6138	3	Principes de l'analyse du risque 2
MSN 6144	3	Communication et catastrophes environnementales
MSN 6146	3	Toxicologie prédictive
MSN 6148	3	Catastrophes, urgences et santé
MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
TXL 6002	3	Méthodes analytiques en toxicologie
TXL 6010	3	Introduction à la toxicologie
TXL 6012	3	Toxicologie des médicaments

TXL 6014	3	Toxicologie de l'environnement
TXL 6016	3	Toxicologie agro-alimentaire
TXL 6030	3	Évaluation du risque toxique 1

**Bloc 72D Stage ou travail dirigé***Option - 11 crédits.*

MSN 6502	11	Stage en santé environnementale
MSN 6503	11	Travail dirigé en santé environnementale

**Segment 73 Propre à l'option Santé mondiale**

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 34 crédits obligatoires et 11 crédits à option attribués à un stage ou à un travail dirigé.

**Bloc 73A Cours interdisciplinaires***Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 73B Cours de spécialisation***Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6734	3	Fondements en santé mondiale
MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé
MSO 6500	3	Enjeux contemporains de santé mondiale
MSO 6501	3	Pratiques de santé mondiale

**Bloc 73C Stage ou travail dirigé***Option - 11 crédits.*

MSO 6632	11	Stage en santé mondiale
MSO 6633	11	Travail dirigé en santé mondiale

**Segment 77 Propre à l'option Une seule santé**

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 34 crédits obligatoires et 11 crédits à option attribués à un stage ou à un travail dirigé.

**Bloc 77A Cours interdisciplinaires***Obligatoire - 15 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 77B Cours de spécialisation***Obligatoire - 12 crédits.*

*Notez que les cours SPV6520W et SPV6535W sont offerts en ligne. Les cours SPV6400C, SPV6525 et SPV6530 sont offerts au campus de St-Hyacinthe, sur 2 à 5 jours de façon intensive.*

MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé
SPV 6400C	1	Introduction à la santé publique vétérinaire
SPV 6520W	2	Zoonoses et problématiques en SPV
SPV 6525	2	Sécurité alimentaire: enjeux et défis
SPV 6530	2	Écosystèmes et enjeux globaux en SPV
SPV 6535W	2	Santé mondiale et SPV

**Bloc 77C Stage ou travail dirigé***Option - 11 crédits.*

SPV 6611	11	Stage en santé publique : option une seule santé
SPV 6612	11	Travail dirigé en santé publique : une seule santé

**Segment 78 Propre à l'option Systèmes et politiques de santé**

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 15 crédits à option, dont 12 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

**Bloc 78A Cours interdisciplinaires**

*Obligatoire - 12 crédits.*

MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 78B Cours de spécialisation**

*Obligatoire - 11 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
ASA 6764	3	Gestion de projets et changement organisationnel
MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé
SPU 6001	2	Politiques publiques en santé

**Bloc 78C Cours de spécialisation**

*Option - 3 crédits.*

ASA 6120	3	Fondements du management
ASA 6703	3	Économie de la santé

**Bloc 78D Séminaire d'intégration**

*Option - 12 crédits.*

ASA 6755	12	Stage en gestion - santé publique
ASA 6756	12	Travail dirigé-santé publique

**Segment 79 Propre à l'option Surveillance épidémiologique**

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires et 9 crédits à option attribués à un stage ou à un travail dirigé.

**Bloc 79A Cours interdisciplinaires**

*Obligatoire - 12 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

**Bloc 79B Cours de spécialisation**

*Obligatoire - 17 crédits.*

MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6014	3	Épidémiologie intermédiaire
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA
MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé
MSO 6150	3	Investigation d'éclosions
MSO 6320	2	Surveillance de l'état de santé

**Bloc 79C Activité de synthèse ET Stage ou travail dirigé**

*Option - 9 crédits.*

MSO 6139	1	Exercice de la vigie sanitaire en santé publique
MSO 6628	8	Stage sur surveillance épidémiologique
MSO 6629	8	Travail dirigé en surveillance épidémiologique

**Segment 80 Propre à l'option Recherche**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, et 9 crédits au choix.

**Bloc 80A**

*Obligatoire - 15 crédits.*

MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
MSO 6601	3	Séminaire de recherche en santé des populations 1
MSO 6602	3	Séminaire de recherche en santé des populations 2
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

**Bloc 80B**

*Choix - 9 crédits.*

*Cette option comprend 9 crédits de cours dont au moins 6 crédits de méthodes, choisis parmi les cours dans les répertoires des programmes de Médecine sociale et préventive, de Gestion, d'évaluation et politique de santé, de Santé environnementale et santé au travail, ou tout autre cours sujet à l'approbation du directeur du programme.*

**Bloc 80C**

*Obligatoire - 21 crédits.*

MSO 6610	21	Mémoire
----------	----	---------

**Programme 2-481-1-5**

Version 02 (A18)

**D.E.S.S. en santé publique****OBJECTIFS**

Le programme vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et de la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et la collaboration intersectorielle; il permet d'intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés. Au terme de sa formation, l'étudiant aura intégré les connaissances de base requises pour la pratique de la santé publique et pour la conception des interventions en santé publique.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- sur demande du comité d'admission se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit. En santé publique, plusieurs lectures et documents de référence sont en anglais

**2. Scolarité**

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la date de l'inscrip-

tion initiale. Pour des raisons exceptionnelles et sur recommandation du directeur de Département, le doyen peut accorder une prolongation de un an au maximum.

### 3. Statuts

Plein temps et temps partiel

### 4. Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions du règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne. Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

### 5. Transfert

L'étudiant qui a réussi 12 crédits de cours (incluant le cours en biostatistique MSO6060 et le cours d'épidémiologie MSO6011) au D.E.S.S. et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert à la M. Sc. (santé communautaire) à la direction des programmes de 2e cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue.

L'étudiant qui souhaite faire un passage à la maîtrise choisira de préférence des cours au choix qui correspondent aux cours obligatoires de l'option qui l'intéresse.

### 6. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

### Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits au choix.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 18 crédits.*

ASA 6754	3	Système de santé et santé des populations
MSN 6115	3	Santé et environnement 1
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention
SPU 6600	3	Principes et enjeux de la santé publique

#### Bloc 70B

*Choix - 12 crédits.*

*Parmi les cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive, de gestion, d'évaluation et politiques de santé, de santé environnementale et santé au travail ou tout autre cours avec l'approbation du directeur de programme.*

## Programme 2-799-6-0

Version 00 (A19)

### Microprogramme de deuxième cycle en analyse des mégadonnées en santé

*Programme multifacultaire offert par la Faculté de médecine, la Faculté des arts et sciences et l'École de santé publique. La structure du programme est présentée dans l'annuaire de la Faculté de médecine.*

## Programme 3-481-1-1

Version 05 (A19)

### Doctorat en santé publique (Ph. D.)

#### OBJECTIFS

Le doctorat en santé publique vise à former des :

- chercheurs autonomes qui maîtriseront un champ disciplinaire tout en sachant maintenir une vision globale de la santé publique
- professeurs qualifiés capables de former, à leur tour, des étudiants aux trois cycles des études universitaires dans le domaine de la santé publique
- experts de haut niveau dans leur domaine de spécialisation.

#### Option Épidémiologie

Cette option vise à former des chercheurs qui utiliseront leurs compétences en épidémiologie pour devenir des leaders en recherche et en enseignement dans des milieux académiques, de santé publique, cliniques, gouvernementaux et/ou privés. Les champs principaux d'application des chercheurs qui gradueront du programme incluent : l'identification et la caractérisation des causes des problèmes de santé (au niveau individuel et populationnel), de même que l'étude des déterminants de la santé dans un but de prévention et d'amélioration de la santé des populations.

#### Option Promotion de la santé

Cette option vise à former des chercheurs qui pourront conduire des recherches qui permettront de : développer des théories et des modèles de changement des individus et des structures qui influencent la santé; développer des théories et des modèles qui visent à réduire les inégalités sociales de santé; développer des modèles et des théories de l'intervention permettant aux intervenants de mieux structurer leur action en promotion de la santé, évaluer les interventions de promotion de la santé.

#### Option Toxicologie et analyse du risque

L'option vise à former des chercheurs qui contribueront : 1) au développement d'outils d'évaluation de l'exposition humaine à divers agresseurs (modélisation, méthodes d'échantillonnage de l'environnement et biomarqueurs de l'exposition à diverses substances toxiques); 2) au développement de la connaissance de la relation dose-réponse de ces agresseurs chez l'humain, qui passe par l'étude de leur toxicocinétique, de leurs mécanismes d'action aux organes cibles, des effets toxiques qu'ils peuvent engendrer, et de l'impact de l'exposition à des mélanges complexes et 3) à la caractérisation des risques associés aux agresseurs de l'environnement général et du milieu de travail.

#### Option Santé mondiale

L'option vise à promouvoir l'acquisition des compétences essentielles à une bonne pratique de recherche en Santé mondiale, caractérisée par (i) une démarche multidisciplinaire adaptée à la complexité des enjeux et des contextes; (ii) l'alignement de la recherche sur les besoins des pays et des populations concernées; (iii) la mise en oeuvre de partenariats de recherche équitables avec des institutions du sud; (iv) le respect des spécificités culturelles et la protection des populations vulnérables; (v) le renforcement des capacités dans les pays partenaires; (vi) la proximité des chercheurs avec les acteurs du développement pour l'intégration des connaissances dans les pratiques professionnelles.

#### Option Systèmes, organisations et politiques de santé

Cette option vise à former des chercheurs, des professeurs et des experts de haut niveau sur les systèmes, organisations et politiques de santé. Ils sauront observer et analyser les défis sociaux, politiques, économiques et de gestion posés par ces systèmes et organisations, et proposer des moyens d'y faire face, en utilisant une démarche scientifique rigoureuse. Ils contribueront aux débats scientifiques et sociaux sur les systèmes, organisations et politiques de santé en maîtrisant les perspectives critiques pertinentes.

#### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

##### 1. Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline

- appropriée (consulter les spécifications propres à chaque option)
- avoir obtenu, au 2<sup>e</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- satisfaire aux exigences d'examen des dossiers et d'entrevue (le cas échéant) du programme de doctorat en santé publique de l'ESPUM.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants réputés non francophones devront passer un test de français <http://espum.umontreal.ca/etudes/competences-linguistiques>;

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

### 1.1 Conditions générales du passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

Les conditions d'admissibilité à un passage accéléré diffèrent selon les spécialisations. Pour toutes les options, les conditions suivantes s'appliquent :

- le candidat doit avoir maintenu une moyenne de 3,9 à la scolarité de la maîtrise exigée, et ce, à l'intérieur de trois trimestres consécutifs et sans interruption entre la maîtrise et le doctorat
- déposer au moins un des documents suivants (des documents supplémentaires pourraient être exigés en fonction de la spécialisation visée) :
  - a) mémoire de recherche d'une maîtrise antérieure s'il y a lieu
  - b) un article ou chapitre de livre publié ou accepté, pour lequel il y a eu un comité de lecture, et duquel l'étudiant est premier auteur
  - c) un article ou chapitre de livre soumis ou en préparation et pour lequel l'étudiant est premier auteur
  - d) un texte de 10 à 15 pages produit par l'étudiant qui fait état de l'avancement de la recherche entreprise durant la maîtrise et développe brièvement les perspectives de déroulement au niveau du doctorat.

Dans les scénarios c) ou d), le texte est évalué par deux juges indépendants membres de l'option pour laquelle la personne pose sa candidature. Le texte est évalué selon les critères suivants :

- 1- le texte est bien écrit et présente clairement une problématique, une littérature pertinente, une méthode adéquate
- 2- le texte correspond à la qualité et maîtrise des concepts attendus pour quelqu'un qui présente un mémoire de maîtrise
- 3- dans le cas d'avis divergents par les évaluateurs, un troisième évaluateur est recruté. Son évaluation se fait à l'aveugle des évaluations précédentes.

### OPTION Épidémiologie

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- être titulaire d'une maîtrise en épidémiologie ou relié (avec mémoire obligatoirement). L'étudiant qui a fait une M. Sc. avec stage peut-être admis sous condition d'avoir rédigé un article de recherche de premier auteur en épidémiologie.
- les candidats doivent avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent : MSO6011 Introduction à l'épidémiologie, MSO6061 Introduction à la biostatistique (ou MSO6060 Concepts de base en biostatistique), MSO6014 Épidémiologie intermédiaire, MSO6067 Régressions linéaire, logistique, et ANOVA, MSO6619 Introduction à l'analyse de survie, ET MSO6008 Revue systématique et narrative. À défaut de se conformer, une formation complémentaire ou préparatoire pourrait être exigée.

### Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en épidémiologie ou M. Sc. santé publique avec mémoire.

### OPTION Promotion de la santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) avec mémoire dans une discipline de la santé, des sciences sociales ou humaines
- avoir réussi le cours MSO6310 Méthodes d'analyse et de synthèse de 3 crédits ou un cours jugé équivalent. À défaut de se conformer, une formation complémentaire peut être exigée.

### Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en santé publique avec mémoire

### OPTION Toxicologie et analyse du risque

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée
- avoir reçu une formation de base dans les trois domaines suivants : en santé environnementale, toxicologie et statistiques (par exemple les cours MSN6115, TXL6010, MSO6060 ou des équivalents). À défaut de se conformer, une formation complémentaire peut être exigée.

### Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en santé environnementale, option avec mémoire.

### OPTION Santé mondiale

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) de recherche avec mémoire dans une discipline de la santé, des sciences sociales ou humaines; ou équivalent. L'étudiant qui a fait une maîtrise avec stage peut être admis sous condition d'avoir rédigé un article de recherche de premier auteur en santé mondiale,
- avoir bénéficié au cours de sa formation de second cycle d'un enseignement ayant exposé le candidat aux enjeux de santé mondiale, ou à la pratique de la recherche en santé mondiale
- avoir réussi au cours de sa formation préalable un cours de base en épidémiologie, par exemple MSO6001 ou MSO6011, et en biostatistique, par exemple MSO6060.

À défaut de se conformer à ces deux dernières exigences, une formation complémentaire sera exigée.

### Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- avoir terminé la scolarité d'une maîtrise de l'ESPUM (avec mémoire).

### OPTION Systèmes, organisations et politiques de santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:

- Être titulaire d'une maîtrise dans une discipline des sciences de la santé, des sciences sociales, des sciences humaines ou dans toute autre discipline pertinente.
- Avoir bénéficié, au cours de sa formation de second cycle ou dans son expérience de travail, d'une exposition aux concepts et méthodes reliés à l'analyse des systèmes, organisations et politiques de santé (par exemple, ASA6754 Systèmes de santé et santé des populations) et aux méthodes de recherche quantitatives (par exemple, MSO6067 Régressions linéaire, logistique, et ANOVA) et qualitatives (ASA6704 Introduction à la recherche qualitative). À défaut de se conformer, une formation complémentaire pourrait être exigée.

### Passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent: avoir terminé la scolarité d'une maîtrise de l'ESPUM dans une discipline pertinente.

### 1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre d'intention ou de motivation
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Trois lettres de recommandation
- Article scientifique dont vous êtes premier auteur

### 2. Scolarité

L'étudiant s'inscrit à temps plein pendant six trimestres.

### 3. Statuts

Plein temps et demi temps

### 4. Examen de synthèse

- L'examen de synthèse comporte deux épreuves. Chaque épreuve est jugée par un

jury de trois professeurs et doit être complétée avec succès pour que l'examen soit réussi. Toute partie de l'examen peut être ajournée une seule fois.

- L'épreuve écrite de l'examen de synthèse comprend une section santé publique et une section de spécialisation qui correspond à l'option choisie. Cette épreuve a généralement lieu, à date fixe, au trimestre d'été suivant l'admission, après avoir complété les séminaires du tronc commun de santé publique.
- La deuxième épreuve est la défense du protocole de recherche avant la fin du 6<sup>e</sup> trimestre d'inscription, les trimestres de préparation, de suspension sont exclus du calcul de cette échéance.

## 5. Recherche et thèse

Tout de suite après avoir soutenu son protocole avec succès, l'étudiant doit soumettre son projet à un Comité d'éthique pertinent et compétent en fonction du sujet et obtenir un certificat de conformité.

## 6. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon 5 options:

- option Épidémiologie (segment 01 et segment 71),
- option Promotion de la santé (segment 01 et segment 73),
- option Toxicologie et analyse du risque (segment 01 et segment 74),
- option Santé mondiale (segment 01 et segment 76)
- option Systèmes, organisations et politiques de santé (segment 01 et segment 79).

### Segment 01 Tronc commun

Ces crédits sont obligatoires pour toutes les options.

#### Bloc 01A

*Obligatoire - 5 crédits.*

BIE 70501	0	Éthique de la recherche en santé publique 1
BIE 70502	1	Éthique de la recherche en santé publique 2
SPU 7001	3	Séminaire général en santé publique
SPU 70501	0	Lecture scientifique de la santé publique 1
SPU 70502	1	Lecture scientifique de la santé publique 2

### Segment 71 Propre à l'option Épidémiologie

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 67 crédits sont attribués à la recherche et la rédaction d'une thèse, et 3 crédits au choix.

Un crédit complémentaire (MSO 6008 : Revues narratives et systématiques) devra être fait dans la première année d'inscription par les étudiants qui n'ont pas fait ce cours ou l'équivalent dans le cadre de leurs études antérieures.

#### Bloc 71A

*Obligatoire - 15 crédits.*

PHM 7078	3	Méthodes avancées en inférence causale
SPU 7100	3	Séminaire en épidémiologie
SPU 7150	3	Séminaire de méthodes en épidémiologie
SPU 7152	3	Épidémiologie avancée
SPU 7153	3	Méthodes avancées/Analyses longitudinales et multi-niveaux

#### Bloc 71B

*Choix - 3 crédits.*

*Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours de méthode relié au sujet de la thèse de 3 crédits.*

## Bloc 71C Recherche et thèse

*Obligatoire - 67 crédits.*

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7912	67	Thèse

### Segment 73 Propre à l'option Promotion de la santé

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires, dont 67 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, un maximum de 3 crédits à option et 6 à 9 crédits au choix.

#### Bloc 73A

*Obligatoire - 9 crédits.*

SPU 7300	3	Séminaire en promotion de la santé
SPU 7351	3	Séminaire de méthodes en promotion de la santé
SPU 73521	0	Recherche en promotion de santé 1
SPU 73522	3	Recherche en promotion de santé 2

#### Bloc 73B

*Option - Maximum 3 crédits.*

MSO 6013	3	Concepts en épidémiologie sociale
MSO 6131	3	Stratégies en promotion de la santé et prévention
MSO 6612	3	Promotion de la santé et prévention

#### Bloc 73C

*Choix - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

*Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours avancé de méthodologie avancée relié au sujet de la thèse de 3 crédits et un cours de contenu relié au sujet de la thèse de 3 crédits.*

*Si après consultation avec le responsable de l'option, l'étudiant doit suivre un cours de 3 crédits de niveau maîtrise en promotion de la santé, l'étudiant peut choisir un cours du bloc 73B ou un cours de 2 crédits et un cours de 1 crédit parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle du Département de médecine sociale et préventive, choisir un cours avancé en promotion de la santé relié au sujet de la thèse de 3 crédits. (ou un cours de 2 crédits et un cours de 1 crédit).*

## Bloc 73D Recherche et thèse

*Obligatoire - 67 crédits.*

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7912	67	Thèse

### Segment 74 Propre à l'option Toxicologie et analyse du risque

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 70 sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits au choix.

#### Bloc 74A

*Obligatoire - 12 crédits.*

SPU 7400	3	Séminaire en toxicologie et analyse du risque
SPU 7421	3	Méthodes avancées en analyse du risque
SPU 74231	0	Méthodes avancées en toxicologie et analyse du risque 1
SPU 74232	6	Méthodes avancées en toxicologie et analyse du risque 2

#### Bloc 74B

*Choix - 3 crédits.*

*Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours relié au sujet de la thèse de 3 crédits.*

## Bloc 74C Recherche et thèse

*Obligatoire - 70 crédits.*

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7911	70	Thèse



**Segment 76 Propre à l'option Santé mondiale**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 67 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits au choix.

**Bloc 76A**

Obligatoire - 9 crédits.

SPU 7600	3	Séminaire en santé mondiale
SPU 7601	3	Pratiques de recherche en santé mondiale
SPU 7650	3	Rédaction d'un protocole de recherche

**Bloc 76B**

Choix - 9 crédits.

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un ou deux cours de méthodologie avancé relié au sujet de la thèse de 3 crédits et un ou deux cours de contenu relié au sujet de la thèse de 3 crédits.

**Bloc 76C Recherche et thèse**

Obligatoire - 67 crédits.

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7912	67	Thèse

**Segment 79 Propre à l'option Systèmes, organisations et politiques de santé**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 81 crédits obligatoires, dont 67 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 9 crédits au choix.

**Bloc 79A**

Obligatoire - 9 crédits.

SPU 7200	3	Sém. analyse des syst./org. et politiques de santé
SPU 7201	3	Système de santé et pluridisciplinarité
SPU 7250	3	Recherche en gestion et analyse des systèmes

**Bloc 79B**

Choix - 9 crédits.

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal, et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir trois cours pertinents à la réalisation de la recherche doctorale.

**Bloc 79C Recherche et thèse**

Obligatoire - 67 crédits.

SPU 7000	0	Examen général de doctorat
SPU 7912	67	Thèse

---

 Programme 3-481-1-7

 Version 04 (A18)
 

---

**Diplôme d'études professionnelles approfondies en santé publique (D.E.P.A.)**


---

**OBJECTIFS**

À la fin de ce programme, l'étudiant maîtrisera un ensemble d'outils méthodologiques associés à la santé publique et les appliquera à des problématiques spécifiques au domaine de spécialisation choisi.

Il sera apte à exercer son leadership dans le cadre d'activités multidisciplinaires et multisectionnelles et à procéder efficacement au transfert des connaissances. Sa pratique professionnelle sera fondée sur l'utilisation des données probantes, sur de solides principes éthiques et sur une ouverture à la diversité sous toutes ses formes.

**Option Épidémiologie**

L'étudiant maîtrisera les concepts et méthodes épidémiologiques et les appliquera à des problématiques complexes en santé. Plus spécifiquement, il sera capable de :

- appliquer les concepts et méthodes épidémiologiques à une problématique de

santé publique visant l'amélioration de la santé des populations

- procéder à l'analyse critique d'études épidémiologiques sur un sujet spécifique en faisant ressortir les forces et les faiblesses des devis et en procédant à l'interprétation judicieuse des résultats de recherche
- s'impliquer dans la conception et la conduite d'études épidémiologiques et dans l'analyse des résultats de ces études
- participer à la production de connaissances et de savoirs éprouvés (evidence-based) utiles notamment à l'intervention en santé publique

**Option Analyse du risque et toxicologie**

L'étudiant maîtrisera les concepts et les principales méthodes actuellement utilisées en analyse du risque toxicologique. Plus spécifiquement, le candidat sera capable :

- d'utiliser des outils de pointe (p. ex. modélisation pharmacocinétique, surveillance biologique) afin d'évaluer l'exposition à des contaminants qui se retrouvent dans l'air intérieur, l'air extérieur, l'eau potable, les aliments, les sols ainsi que le milieu du travail;
- d'évaluer les données d'études toxicologiques (in vitro, in vivo, in silico) afin de développer des normes (p. ex. dose journalière admissible, concentration maximale acceptable dans l'eau potable) pour l'exposition à des contaminants de l'environnement;
- de caractériser le risque lié à une exposition aux contaminants de l'environnement en s'appuyant sur les relations dose-réponse et les données d'exposition, tout en tenant compte de la variabilité interindividuelle en termes d'exposition et de sensibilité.

**Option Analyse et management des systèmes de santé**

À la fin de ce programme, le candidat :

- comprendra la dynamique des systèmes de santé et des systèmes de soins selon une perspective pluridisciplinaire pluridisciplinaire et intersectorielle
- comprendra et appliquera des approches managériales, économiques, épidémiologiques et statistiques pour analyser et intervenir dans les systèmes et organisations de santé
- pourra analyser et critiquer les politiques et interventions dans les systèmes et organisations de santé en se fondant sur les données probantes
- utilisera les méthodes de recherche, d'évaluation, de planification et de gestion appropriées pour développer, mettre en oeuvre et évaluer des politiques et interventions dans les systèmes et organisations de santé

**Option Santé mondiale**

L'étudiant maîtrisera les compétences essentielles à une bonne pratique professionnelle en santé mondiale, soit en développement ou en gestion des programmes, soit en participation dans la recherche, compétences caractérisées par :

- une démarche multidisciplinaire adaptée à la complexité des enjeux et des contextes
- l'alignement des programmes, des interventions et de la recherche sur les besoins des pays et des populations concernées
- la mise en oeuvre de partenariats équitables avec des institutions du Sud
- le respect des spécificités culturelles et la protection des populations vulnérables
- le renforcement des capacités dans les pays partenaires
- la proximité des chercheurs avec les acteurs du développement pour l'intégration des connaissances dans les pratiques.

**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

**1. Conditions d'admissibilité**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Diplôme d'études professionnelles approfondies en santé publique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- avoir suivi le cours MSO 6061 Introduction à la biostatistique, ou son équivalent
- avoir suivi le cours SPU6600 Concepts de base en santé publique, ou son

équivalent. En l'absence de ce cours, 3 crédits de cours complémentaires s'ajouteront à sa scolarité et l'étudiant devra s'y inscrire dès son premier trimestre.

- être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent
- avoir obtenu au 2<sup>e</sup> cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent (l'expérience professionnelle du candidat sera prise en compte)
- Une expérience professionnelle d'au moins deux ans est fortement encouragée
- une entrevue pourra être exigée par le Comité d'admission après étude du dossier

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants réputés non francophones devront passer un test de français <http://espum.umontreal.ca/etudes/competences-linguistiques>;

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae détaillé
- Une lettre d'intention qui décrit comment le D.E.P.A. contribuera à l'amélioration de la capacité d'intervention du candidat dans sa pratique et comment sa pratique, actuelle ou à venir, enrichira son expérience de formation dans le cadre du D.E.P.A.
- Une esquisse de 200 mots qui résume la problématique que le candidat souhaite approfondir au cours de sa formation
- Deux lettres de référence, dont l'une du superviseur ou du directeur des études de 2<sup>e</sup> cycle si le candidat a terminé ses études de 2<sup>e</sup> cycle depuis moins de 5 ans
- Un plan de financement des études (requis pour les étudiants étrangers seulement).

#### Option Épidémiologie

- En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:
- maîtrise en sciences fondamentales (microbiologie, biologie, etc.), sciences cliniques ou populationnelles (épidémiologie, santé publique, bio-statistiques), sciences sociales (démographie, administration, sociologie, économie, etc.), sciences de la santé (nursing, médecine vétérinaire, etc.)
  - avoir réussi les cours MSO 6011 (Introduction à l'épidémiologie) et MSO 6014 (Épidémiologie intermédiaire) ou les équivalents
  - avoir réussi MSO 6061 (Introduction à la biostatistique) et MSO 6067 (Régressions linéaire, logistique, et ANOVA) ou les équivalents
  - avoir un lien avec un milieu de pratique (existant ou potentiel)

#### Option Analyse du risque et toxicologie

- En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:
- maîtrise en sciences fondamentales (microbiologie, biologie, etc.), sciences cliniques ou populationnelles (épidémiologie, santé publique, bio-statistiques), sciences appliquées (santé environnementale ou santé au travail), sciences de la santé (nursing, médecine vétérinaire, etc.)
  - avoir un lien avec un milieu de pratique (existant ou potentiel)
  - une expérience de travail pertinente est jugée un atout

#### Option Analyse et management des systèmes de santé

- En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:
- maîtrise en administration de la santé, santé communautaire ou discipline connexe (clinique, sciences humaines, administration des affaires, etc.) ou l'équivalent
  - avoir un lien avec un milieu de pratique (existant ou potentiel)
  - une expérience de travail pertinente est jugée un atout

#### Option Santé mondiale

- En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent:
- maîtrise en santé publique, santé mondiale, ou sciences populationnelles ou sociales ou de la santé, ou une combinaison équivalente de formation et d'expérience
  - avoir suivi le cours ASA6734 Fondements en santé mondiale ou son équivalent
  - minimum de trois ans d'expérience dans la recherche ou la pratique de santé publique ou domaines connexes dont un minimum d'un an d'expérience en développement international ou en santé mondiale

## 2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein (automne et hiver) et la scolarité maximale est de neuf trimestres à temps partiel.

### 3. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
  - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
  - La rédaction scientifique;
- et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le diplôme d'études professionnelles approfondies (D.E.P.A) comporte 30 crédits. Il est offert selon les options suivantes:

- option Épidémiologie (segment 71);
- option Analyse de risque et toxicologie (segment 74);
- option Analyse et management des systèmes de santé (segment 75);
- option Santé mondiale (segment 76).

Cours complémentaires

SPU6600 - Principes et enjeux de la santé publique (3cr.)

#### Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante: 18 crédits obligatoires.

##### Bloc 01A

*Obligatoire - 18 crédits.*

SPU 7007	3	Séminaire professionnel de santé publique
SPU 7008	3	Séminaire de méthodes multidisciplinaires
SPU 7009	3	Séminaire de leadership et de transfert des connaissances
SPU 7012	3	Séminaire d'intégration multidisciplinaire
SPU 76511	0	Séminaire avancé en gestion de projet en santé 1
SPU 76512	6	Séminaire avancé en gestion de projet en santé 2

#### Segment 71 Spécialisation Épidémiologie

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 24 crédits obligatoires, 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

##### Bloc 71A

*Obligatoire - 6 crédits.*

SPU 7100	3	Séminaire en épidémiologie
SPU 7152	3	Épidémiologie avancée

##### Bloc 71B Méthodes

*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques
MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux
MSO 6150	3	Investigation d'éclosions
MSO 6611	3	Analyses longitudinales et multi-niveaux

##### Bloc 71C Concept et application

*Option - Maximum 3 crédits.*

MSO 6013	3	Concepts en épidémiologie sociale
MSO 6018	3	Introduction à l'épidémiologie génétique
MSO 6019	3	VIH: de l'épidémiologie à l'intervention
NUT 6607	3	Épidémiologie de la nutrition

##### Bloc 71D

*Choix - Maximum 3 crédits.*

Choisir un cours de deuxième ou de troisième cycle dans le répertoire des cours de l'École de santé publique avec l'approbation du responsable du programme d'études.

#### Segment 74 Spécialisation Analyse du risque et toxicologie

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 30 crédits obligatoires

#### Bloc 74A

Obligatoire - 12 crédits.

MSN 6136	3	Principes de l'analyse du risque 1
MSN 6138	3	Principes de l'analyse du risque 2
MSO 6011	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
MSO 6067	3	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA

#### Segment 75 Spécialisation Analyse et management des systèmes de santé

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 24 crédits obligatoires et 6 crédits au choix.

#### Bloc 75A

Obligatoire - 6 crédits.

SPU 7500	3	Séminaire en gestion des organisations de santé
SPU 7501	3	Évaluation des interventions en santé

#### Bloc 75B Méthodes quantitatives ET qualitatives

Choix - Maximum 6 crédits.

Choisir un cours de deuxième ou de troisième cycle en méthodes quantitatives ET un cours de deuxième ou de troisième cycle en méthodes qualitatives dans le répertoire des cours de l'École de santé publique avec l'approbation du responsable du programme d'études

#### Segment 76 Spécialisation Santé mondiale

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 24 crédits obligatoires, 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

#### Bloc 76A

Obligatoire - 6 crédits.

SPU 7600	3	Séminaire en santé mondiale
SPU 7605	3	Pratiques et interventions en santé mondiale

#### Bloc 76B Méthodes avancées de recherche et d'évaluation en éthique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ASA 6704	3	Introduction à la recherche qualitative
BIE 6006	3	Éthique des politiques de santé
BIE 6016	3	Bioéthique et santé publique
BIE 6104	3	Méthodes de recherche en bioéthique
BIE 70501	0	Éthique de la recherche en santé publique 1
BIE 70502	1	Éthique de la recherche en santé publique 2
DMO 6011	3	Analyse démographique 1
HEC 7604A	3	Méthodes de recherche qualitative en gestion (METH80459)
INT 6020	3	Économie politique internationale
MSO 6008	1	Revue narratives et systématiques
MSO 6018	3	Introduction à l'épidémiologie génétique
MSO 6028	3	Introduction aux théories de la mesure
MSO 6075	3	Études et devis expérimentaux
MSO 6116	3	Planification et évaluation en santé

#### Bloc 76C Prévention et contrôle des maladies transmissibles/non transmissibles

Option - maximum 3 crédits.

MSO 6013	3	Concepts en épidémiologie sociale
MSO 6019	3	VIH: de l'épidémiologie à l'intervention
MSO 6023	3	Épidémiologie des infections
MSO 6150	3	Investigation d'éclousions
MSO 6330	2	Protection de la santé
NUT 6607	3	Épidémiologie de la nutrition

SOI 6216 3 Environnement et prévention des infections

#### Bloc 76D

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisir un cours de deuxième ou de troisième cycle dans le répertoire des cours de l'École de santé publique avec l'approbation du responsable du programme d'études.

### Programme 3-631-6-0

Version 00 (H18)

## Microprogramme de troisième cycle en leadership appliqué à la santé

### OBJECTIFS

Au terme de ce programme, le candidat sera en mesure de:

- 1) Exercer un leadership mobilisateur dans le cadre de ses activités professionnelles et académiques
- 2) Travailler en équipe de façon efficace dans des contextes multidisciplinaires et multisectoriels
- 3) Communiquer efficacement et faciliter le transfert et la co-production de connaissance avec divers publics cibles
- 4) Gérer efficacement des projets de santé publique
- 5) Tenir compte de la diversité sous toutes ses formes dans ses activités professionnelles

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

#### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.
- Être candidat ou avoir terminé un programme de PhD en santé publique ou dans le domaine de la santé ou des services sociaux.
- OU
- Être titulaire d'une maîtrise en santé publique ou dans le domaine de la santé ou des services sociaux avec une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent et détenir une expérience professionnelle d'au moins deux ans.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants réputés non francophones devront passer un test de français <http://espu.umontreal.ca/etudes/competences-linguistiques>

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

#### 1.1. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae
- Une lettre d'intention qui décrit comment le microprogramme contribuera à l'amélioration de la capacité d'intervention du candidat dans sa pratique
- Deux lettres de référence dont l'une du directeur de recherche si le candidat est actuellement inscrit dans un programme de PhD ou s'il a gradué depuis trois ans ou moins
- Un plan de financement des études (requis pour les étudiants étrangers seulement)

#### 1.2. Connaissances préalables requises (le cas échéant)

Les candidats devront avoir fait l'équivalent de ces deux cours (offerts en ligne):

- SPU 6001 Politiques publiques en santé 2 crédits
- MSO 6300 Introduction à la santé publique 1 crédit

#### 2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre plein temps (deux à temps partiel) et la scolarité maximale est de neuf trimestres à compter de la première inscription.

#### 3. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le microprogramme comporte 12 crédits.

### Segment 70

Le microprogramme comporte 6 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

#### Bloc 70A

*Obligatoire - 6 crédits.*

SPU 7009	3	Séminaire de leadership et de transfert des connaissances
SPU 7550	3	Séminaire avancé de gestion de projet en santé

#### Bloc 70B

*Option - 3 crédits.*

SPU 7008	3	Séminaire de méthodes multidisciplinaires
SPU 7501	3	Évaluation des interventions en santé

#### Bloc 70C

*Option - 3 crédits.*

*Préalables:*

*SPU7012: Pour les étudiants du programme 3-631-6-0, être candidat ou détenir un doctorat en santé publique ou dans le domaine de la santé ou des services sociaux, et avoir complété au moins 12 crédits de cours SPU de 3e cycle.*

*SPU7505: Pour les étudiants de programme 3-631-6-0, détenir une maîtrise en santé publique ou dans le domaine de la santé ou des services sociaux.*

SPU 7012	3	Séminaire d'intégration multidisciplinaire
SPU 7505	3	Séminaire d'application et d'intégration